

Crédits supplémentaires pour 2024
(2^e série)

Préavis N° 2024/ 36

Lausanne, le 10 octobre 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Objet du préavis

Nous vous soumettons, ci-après, le tableau de la deuxième série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2024, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif.

		<i>Revenus de fonctionnement</i>	<i>Impact net</i>
A.	Budget de fonctionnement	CHF	CHF
	Total des crédits supplémentaires	6'804'500,00	-4'894'500,00
	(détail en page 2 du préavis)		1'910'000,00
		<i>Recettes</i>	
B.	Autorisations d'achats		
	Total des crédits supplémentaires	309'500,00	309'500,00
	(détail en page 38 du préavis)		
		<i>Recettes d'investissement</i>	
C.	Crédits d'investissements du patrimoine administratif		
	Total des crédits complémentaires	70'000,00	70'000,00
	(détail en page 44 du préavis)		

2. Détail des demandes

A. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Total des crédits supplémentaires par direction et par nature :

		Directions							TOTAL PAR NATURE
		Culture et développement urbain	Sécurité et économie	Sports et cohésion sociale	Logement, environnement et architecture	Enfance, jeunesse et quartiers	Finances et mobilité	Services industriels	
NATURE	301	Personnel administratif et d'exploitation	79'400		-125'200		64'400	-97'000	-78'400
	303	Assurances sociales	9'600		-15'000		5'900	-9'000	-8'500
	304	Caisses de pensions et de prévoyance	12'000		-26'500		2'700	-13'500	-25'300
	305	Assurances accidents et maladie			-9'000		300	-300	-9'000
	306	Indemnisation et remboursement de frais (autorité et personnel) - Forfait						0	0
	309	Autres charges des autorités et du personnel		253'000	0			0	253'000
	310	Imprimés et fournitures de bureau	10'400	73'000				0	83'400
	311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	1'100	-140'000	32'000	-35'000	-157'600	-116'000	-306'600
	312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible			66'400			0	66'400
	313	Autres fournitures et marchandises	6'000	20'000	22'000	394'000	-39'400		402'600
	314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire		231'000	419'600	270'000	1'217'000	50'000	2'267'600
	315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques		28'500	41'400	25'000	116'000	20'000	230'900
	316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	-30'000	-10'000		-151'500		30'000	-161'500
	317	Réceptions, manifestations et notes de frais - Effectif -	134'000	-25'000	1'200	-3'000		0	107'200
	318	Honoraires et prestations de services	73'300	65'000	149'900	664'700	-49'900	390'000	2'544'900
	319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	73'500		400	158'000		0	231'900
	352	Remboursements et participations à des charges d'autres communes et associations de communes					20'000		20'000
	365	Aides et subventions à des institutions privées			749'000				749'000
	380	Attribution aux fonds de réserves et de renouvellement						436'900	436'900
	Total des charges		369'300	495'500	1'415'500	1'364'400	818'600	533'300	1'807'900
	422	Revenus des capitaux du patrimoine financier					-400'000		-400'000
	423	Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine financier			-563'600				-563'600
	427	Revenus des immeubles et autres biens du Patrimoine administratif		-25'000					-25'000
	435	Ventes et prestations de service			-22'000	-70'000		-890'000	-982'000
	436	Remboursements de tiers	-20'000			-33'400	-62'700	0	-116'100
	439	Autres recettes	-219'300	-112'700	-48'100	-5'900	-843'600	-700'000	-1'929'600
	451	Participations et remboursements		-157'000	-17'000				-174'000
	465	Subventions	-70'000	-87'800	-50'000				-207'800
	480	Prélèvement sur les fonds de réserve et de renouvellement			-59'500			-436'900	-496'400
	Total des revenus		-309'300	-382'500	-196'600	-672'900	-843'600	-462'700	-2'026'900
	TOTAL PAR DIRECTION		60'000	113'000	1'218'900	691'500	-25'000	70'600	-219'000
	Page du préavis		page 3	page 6	page 11	page 19	page 26	page 28	page 32

1. CULTURE ET DEVELOPPEMENT URBAIN

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		Services					
		10	11	13	TOTAL PAR NATURE		
		Secrétariat Municipal	Secrétariat général CD	Bibliothèques et archives			
NATURE	301	Personnel administratif et d'exploitation			19'400	60'000	79'400
	303	Assurances sociales			1'600	8'000	9'600
	304	Caisses de pensions et de prévoyance				12'000	12'000
	310	Imprimés et fournitures de bureau			10'400		10'400
	311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules			1'100		1'100
	313	Autres fournitures et marchandises			6'000		6'000
	316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation		-30'000			-30'000
	317	Réceptions, manifestations et notes de frais - Effectif -		-15'000	149'000		134'000
	318	Honoraires et prestations de services		-28'000	101'300		73'300
	319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers		73'000	500		73'500
	Total des charges		0	289'300	80'000		369'300
	436	Remboursements de tiers				-20'000	-20'000
	439	Autres recettes			-219'300		-219'300
	465	Subventions			-70'000		-70'000
	Total des revenus		0	-289'300	-20'000		-309'300
TOTAL SECURITE ET ECONOMIE		0	0	60'000		60'000	
Page du préavis		page 3	page 5	page 6			

10 Secrétariat municipalBureau de la communication – développement d'applications

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
10.316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	CHF	229'000.-	0.-	CHF -30'000.-
10.318	Honoraires et prestations de services	CHF	2'370'000.-	-13'800.-	CHF 30'000.-

Un montant de CHF 63'000.- est inscrit au budget du Bureau de la communication pour la maintenance web dans le compte 316. Ce budget est prévu pour le paiement des licences ainsi que pour du développement d'application web. Toutefois, pour le développement d'application, les factures sont à payer sur le compte 318.

Afin de ne pas se retrouver avec un dépassement dans le compte 318, un transfert de CHF 30'000.- est nécessaire depuis le compte 316.

Pour les prochaines années, la modification est prévue dès le budget 2025.

Organisation de la journée des villes Suisses à Lausanne

		Budget	Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
10.317	Réceptions, manifestations et notes de frais – Effectif -	CHF 560'600.-	0.-	CHF -15'000.-
10.318	Honoraires et prestations de services	CHF 2'370'000.-	-13'800.-	CHF 15'000.-

Du 29 au 30 août 2024, aura lieu la journée des Villes suisse à Lausanne. Dans ce cadre, un budget de CHF 70'000.- a été attribué à l'organisation de cette manifestation dans le budget 2024 du Secrétariat municipal (SMUN).

Ce montant a été mis au compte 317 mais au vu des différentes natures de charge des dépenses, il est nécessaire de le répartir sur les différents comptes concernés afin d'éviter des dépassements en fin d'année.

Les transferts de comptes à faire sont les suivants :

318501 : frais de traduction pour CHF 6'000.-

318900 (autres prestations de tiers) : frais d'accueil et d'animations pour CHF 9'000.-

Cotisation Nexpo

		Budget	Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
10.318	Honoraires et prestations de services	CHF 2'370'000.-	-13'800.-	CHF -73'000.-
10.319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers	CHF 1'348'000.-	0.-	CHF 73'000.-

Lausanne fait partie du projet de candidature pour l'organisation d'une future exposition nationale aux côtés des neuf autres plus grandes villes de Suisse (projet Nexpo). Un préavis a été soumis et validé par le Conseil communal en 2021 pour une cotisation sur trois ans. Au vu de l'importance du projet, la Municipalité avait jugé important de soumettre ce crédit de CHF 217'000.- au Conseil, même s'il s'agissait de cotisations à inscrire au budget de fonctionnement.

La Confédération impose le calendrier (à terme, elle financera la moitié du projet), qui a pris du retard. Elle a décidé qu'elle ne se prononcera probablement pas avant 2027 sur les modalités précises de la future exposition nationale.

Pour les trois années à venir, la cotisation annuelle, se monte à CHF 73'000.- pour la Ville de Lausanne (prorata du nombre d'habitantes et habitants). Ce montant doit dès lors être intégré au budget 2024 par le biais de ce crédit supplémentaire.

Pour les prochaines années, la cotisation, entièrement compensée, sera prévue au budget.

11 Secrétariat général CD**Organisation de l'assemblée générale de l'AIMF à Lausanne**

		Budget	Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
11.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 3'985'200.-	0.-	CHF 19'400.-
11.303	Assurances sociales	CHF 366'200.-	0.-	CHF 1'600.-
11.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF 12'900.-	0.-	CHF 10'400.-
11.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF 5'400.-	0.-	CHF 1'100.-
11.313	Autres fournitures et marchandises	CHF 1'500.-	0.-	CHF 6'000.-
11.317	Réceptions, manifestations et notes de frais – Effectif -	CHF 55'800.-	0.-	CHF 149'000.-
11.318	Honoraires et prestations de services	CHF 805'200.-	0.-	CHF 101'300.-
11.319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers	CHF 92'600.-	0.-	CHF 500.-
11.439	Autres recettes	CHF -518'500.-	0.-	CHF -219'300.-
11.465	Subventions	CHF 0.-	0.-	CHF -70'000.-

A la fin octobre 2023, le Bureau de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF) a décidé d'attribuer à la Ville de Lausanne l'organisation de son congrès annuel et de son assemblée générale. Organisé sur trois jours du 22 au 24 mai 2024, l'événement annoncé pour 300 participantes et participants a finalement rassemblé plus de 500 congressistes, dont 172 maires et adjointes et adjoints de villes membres de l'AIMF, représentant 43 pays.

— Le budget total de la manifestation s'élève à CHF 905'992.-, 70% des dépenses sont à la charge de l'AIMF (1'278 nuitées, locations de salles de conférence à Beaulieu, les repas et deux dîners). Le solde est à la charge de la Ville (les transports, la communication, le personnel, les panelistes, les animations culturelles ainsi que la réception du Syndic).

— Le montant financé par l'unité des Relations internationales (RIV) pour organiser cet événement s'élève à CHF 319'933.-. Cette somme est financée en partie par le budget ordinaire de l'unité Relations Internationales de la Ville.

— Un montant de CHF 289'300.- est à compenser, ce qui fait l'objet de la présente demande de crédit supplémentaire. Trois compensations sont proposées :

- Une subvention a été accordée par la Communauté touristique de la région lausannoise CHF 70'000.- et a été versée sur le compte 465 - Subventions d'entente intercommunale.
- La refacturation d'une partie des nuitées, de la soirée au Musée Olympique ainsi que de la location de Beaulieu pour un montant de CHF 89'300.- à l'AIMF est en cours. Ce montant sera versé sur le compte 439 - Autres recettes.
- Le débit d'un montant de CHF 130'000.- de la Provision post-Covid soutien reprise économique non utilisée permet de compléter la compensation alors que la tenue de l'assemblée générale a été économiquement positive notamment pour le secteur hôtelier, Beaulieu S.A. et le domaine de la restauration.

13 Bibliothèques et archives

Augmentation des dépenses de personnel suite au cumul d'absences maladie

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
13.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	5'428'100.-	0.-	CHF 60'000.-
13.303	Assurances sociales	CHF	503'400.-	0.-	CHF 8'000.-
13.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	735'600.-	0.-	CHF 12'000.-
13.436	<i>Remboursements de tiers</i>	CHF	-21'000.-	0.-	CHF -20'000.-

Le Service bibliothèques et archives de la Ville (BAVL) a dû procéder au remplacement de personnel en absence de longue durée. Il est prévu que cette situation perdure au vue des pathologies spécifiques des collaboratrices et collaborateurs concernés.

Le BAVL évalue le montant des dépenses supplémentaires liées au personnel à CHF 60'000.- + charges soit un total de 80'000.- (correspondant à minima à 1 EPT niveau 5 sur 9 mois). Dans le respect des directives en la matière, le BAVL sollicite un crédit supplémentaire que partiellement compensé.

Nous tenons à préciser que toutes les démarches en lien avec l'Assurance invalidité (AI) ont régulièrement été effectuées mais nous ne pouvons pas, à ce stade, garantir le versement de rétroactifs de la part de l'AI.

2. SECURITE ET ECONOMIE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

			Services				TOTAL PAR NATURE
			17 Corps de police	18 Service de protection et sauvetage	20 Service de l'économie	21 Service de l'eau	
NATURE	309	Autres charges des autorités et du personnel		253'000			253'000
	310	Imprimés et fournitures de bureau	70'000	3'000			73'000
	311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules				-140'000	-140'000
	313	Autres fournitures et marchandises	-30'000	50'000			20'000
	314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire		206'000	25'000		231'000
	315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	-35'000	63'500			28'500
	316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation		10'000	-20'000		-10'000
	317	Réceptions, manifestations et notes de frais - Effectif -	-25'000				-25'000
	318	Honoraires et prestations de services	20'000	25'000	20'000		65'000
	Total des charges		0	610'500	25'000	-140'000	495'500
	427	Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine administratif			-25'000		-25'000
	439	Autres recettes		-112'700			-112'700
	451	Participations et remboursements		-157'000			-157'000
	465	Subventions		-87'800			-87'800
	Total des revenus		0	-357'500	-25'000	0	-382'500
	TOTAL SECURITE ET ECONOMIE			0	253'000	0	-140'000
Page du préavis			page 7	page 8	page 10	page 11	

17 Corps de police

Augmentation du budget des impressions et du budget des prestations de service en lien principalement avec les amendes d'ordre et les aspirants

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
17.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	207'500.-	0.-	CHF 70'000.-
17.313	Autres fournitures et marchandises	CHF	1'017'700.-	0.-	CHF -30'000.-
17.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	CHF	366'400.-	0.-	CHF -35'000.-
17.317	Réceptions, manifestations et notes de frais – Effectif -	CHF	426'300.-	0.-	CHF -25'000.-
17.318	Honoraires et prestations de services	CHF	1'322'100.-	0.-	CHF 20'000.-

Le budget des impressions et fournitures de bureau (compte 310) du Corps de Police a bouclé en 2023 avec un léger dépassement de CHF 14'000.-. En 2024 on observe que le disponible restant sur ce compte ne suffira pas à couvrir les dépenses encore à engager. Au total, il est proposé d'augmenter le budget du compte 310 de +CHF 70'000.-.

Par ailleurs, la nouvelle campagne pour le recrutement des aspirants pour la volée 2025 nécessite l'augmentation du budget des prestations de service (compte 318) pour l'adaptation et la diffusion des clips promotionnels, à engager déjà durant l'exercice 2024. L'ajustement budgétaire nécessaire est estimé à +CHF 20'000.-.

Au total, un crédit supplémentaire de CHF 90'000.- est demandé. Il sera compensé par des non-dépenses attendues sur différents comptes :

— besoin moins important que budgété pour l'achat des produits alimentaires pour le restaurant (compte 313) et pour l'achat d'« autres marchandises » à la maintenance (compte 313) : -CHF 20'000.- et -CHF 10'000.-, respectivement ;

— besoin moins important que budgété pour l'« entretien du mobilier et des équipements pour autres locaux (compte 315) et pour l'« entretien d'équipement et de matériel spécialisés » (compte 315) à la maintenance : -CHF 5'000.- et -CHF 10'000.-, respectivement ;

— non-dépense attendue pour le budget de réparation de voitures par des prestataires externes (compte 315) : - CHF 20'000 ;

— non-dépense attendue pour le compte 317, de -CHF 5'000.- sur les « autres frais de transport » (compte 317) et de -CHF 20'000.- sur les « frais de repas » (compte 317), en lien notamment avec un nombre d'aspirants policiers pour la volée 2024 moins important que prévu.

18 Service de protection et sauvetage

Engagement de cinq aspirants sapeurs-pompiers professionnels supplémentaires et paiement d'une dédite de formation

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
18.309	Autres charges des autorités et du personnel	CHF	379'700.-	0.-	CHF 253'000.-

Afin d'anticiper les départs à la retraite des sapeurs-pompiers professionnels, les aspirants sapeurs-pompiers doivent être engagés deux ans avant ces possibles départs, ceci afin de leur permettre de suivre la formation de sapeur-pompier à l'Académie latine des sapeurs-pompiers (ALSP), puis en section afin d'obtenir leur brevet fédéral de sapeur-pompier professionnel.

Lors de l'élaboration du budget 2024, il a été prévu de n'engager qu'un seul aspirant, ceci en essayant de tenir compte du fait que tous les sapeurs-pompiers ne partent pas obligatoirement, dès l'âge de la retraite facultative atteint.

Toutefois, la fin des mesures transitoires au 31 décembre 2024 pour les cotisants de la caisse B de la CPCL, qui ne pourront désormais partir qu'à partir de 60 ans au lieu de 58, à « précipité » certains départs, plus qu'escompté. De plus, deux sapeurs-pompiers professionnels ont démissionné début 2024, ce qui n'avait bien entendu pas pu être imaginé.

Au vu des éléments précités, le SPSL a dû se résoudre à engager six aspirants qui débiteront le 1^{er} septembre 2024, l'école s'effectuant désormais en mode dual, c'est-à-dire en alternance entre la formation à l'ALSP et les stages en entreprise, ceci sur une durée de dix-huit mois.

Afin de couvrir les coûts de l'écologie, un crédit supplémentaire s'avère indispensable. Il convient de relever que l'ECA versera une subvention équivalant au 75% des coûts d'écologie lorsque les aspirants auront obtenu leur brevet fédéral au printemps 2026. De même, la Direction générale de l'environnement versera, quant à elle, le montant forfaitaire de CHF 15'000.- par aspirant, soit CHF 75'000.- pour les cinq aspirants supplémentaires, à cette même condition. La somme restante à charge de la Ville est donc de 6 x 1'250.-, soit CHF 7'500.-.

Enfin, le SPSL engage un sapeur-pompier professionnel provenant d'un autre corps romand. Celui-ci ayant terminé sa formation depuis moins de cinq ans, le SPSL doit s'acquitter d'une dédite de formation de CHF 35'500.-. Ce montant ne fera pas l'objet d'une subvention. Toutefois, il représente une économie car, s'il avait été nécessaire d'engager un aspirant supplémentaire, la Ville aurait dû s'acquitter de son salaire durant la période de formation de 19 mois, soit un montant pouvant être estimé à CHF 114'000.-.

Ces frais d'écolage et cette dédite n'étant pas prévus au budget du SPSL, un crédit supplémentaire s'avère indispensable.

Augmentation des dépenses courantes des ambulances

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
18.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	45'300.-	0.-	CHF 3'000.-
18.313	Autres fournitures et marchandises	CHF	713'700.-	0.-	CHF 50'000.-
18.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	526'000.-	0.-	CHF 10'000.-
18.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	CHF	301'400.-	0.-	CHF 40'000.-
18.316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	CHF	708'300.-	0.-	CHF 10'000.-
18.318	Honoraires et prestations de services	CHF	163'300.-	0.-	CHF 25'000.-
18.451	Participations et remboursements	CHF	-12'657'800.-	0.-	CHF -138'000.-

Les dépenses courantes des ambulances n'ont cessé de croître ces dernières années. Ceci est dû d'une part à la forte augmentation du nombre des interventions (+20% depuis 2020) et, d'autre part, à l'augmentation du prix des marchandises (matériel de corps, médicaments, entretien des véhicules, contrats d'entretien d'installations techniques, redevance d'utilisation de programmes informatiques, etc.).

Forte de constat, la Direction générale de la santé augmente dès le 1^{er} janvier 2024 et de façon pérenne sa subvention aux services d'ambulances au titre de dépenses courantes. Un crédit supplémentaire entièrement compensé s'avère dès lors indispensable afin de couvrir les dites dépenses.

Maintien opérationnel des constructions de protection civile

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
18.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoires	CHF	526'000.-	0.-	CHF 196'000.-
18.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	CHF	301'400.-	0.-	CHF 4'500.-
18.439	Autres recettes	CHF	-369'100.-	0.-	CHF -112'700.-
18.465	Subventions	CHF	0.-	0.-	CHF -87'800.-

Afin de poursuivre le maintien opérationnel des constructions de protection civile, un certain nombre de travaux ont été identifiés et soumis à l'approbation du Canton. Ces travaux concernent les constructions des Bergières, Beaulieu, Prélaz, Saint-Rédempteur et Vennes. Ceux-ci ont tous été avalisés et feront l'objet, soit d'un prélèvement dans le fonds des contributions de remplacement (CHF 112'700.-), ou d'un versement de l'Office fédéral de la protection de la population (CHF 87'800.-). Ces travaux n'étant pas prévus lors de l'élaboration du budget, un crédit supplémentaire s'avère nécessaire afin de pouvoir réaliser ces travaux.

Modification d'un véhicule SMUR

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
18.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	CHF	301'400.-	0.-	CHF 19'000.-
18.451	Participations et remboursements	CHF	-12'657'800.-	0.-	CHF -19'000.-

À la demande de la Direction générale de la santé (DGS), le Service de protection et sauvetage a acquis un véhicule SMUR supplémentaire en 2023, entièrement subventionné par la DGS.

Une fois le véhicule livré ce printemps, la DGS a souhaité une adaptation du coffre de ce véhicule, générant un surcoût non prévu initialement qui s'élève à CHF 18'500.-. Ce surcoût est également entièrement pris en charge par la DGS et l'objet du versement d'une subvention supplémentaire unique à réception de la facture.

Un crédit supplémentaire entièrement compensé s'avère dès lors nécessaire afin de permettre de couvrir ces coûts qui n'étaient pas prévus lors de l'élaboration du budget.

20 Service de l'économie

Finalisation, courant 2024, des travaux débutés en 2023 pour des aménagements nécessaires à l'installation des buvettes estivales des rives du lac et d'éventuelles autres manifestations

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
20.314	Entretiens des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	202'100.-	0.-	CHF 25'000.-
20.427	Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine administratif	CHF	-3'258'200.-	0.-	CHF -25'000.-

Des travaux de raccordements aux réseaux ont été nécessaires pour l'exploitation des buvettes estivales sur les rives du lac et d'éventuelles autres manifestations. Les travaux de raccordements se sont concentrés principalement sur les trois sites suivants :

- Quai d'Ouchy : (raccordements EU, EP, ELEC) ;
- Pyramide de Vidy (raccordements EU, EP, ELEC) ;
- Bowl de Vidy (raccordements ELEC).

Ces installations serviront un intérêt public et permettront également de fournir un accès aux différents réseaux (électricité, eau courante, évacuation des eaux usées) pour toutes les manifestations ou autres activités se déroulant à ces emplacements.

La charge supplémentaire sera compensée par des revenus supplémentaires en lien avec l'exploitation des buvettes.

Reprise des données des ports lausannois depuis GEFI pour l'application Amarrage

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
20.316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	CHF	113'200.-	0.-	CHF -20'000.-
20.318	Honoraires et prestations de services	CHF	308'500.-	0.-	CHF 20'000.-

Des travaux de reprise des données, de l'ancien système de gestion des places d'amarrages des ports lausannois GEFI, sont nécessaires pour conserver l'historique des attributions des places, des demandes de location en liste d'attente, divers documents liés aux mains courantes du Bureau du lac, ainsi que l'historique des bateaux.

Ces reprises de données, dans la nouvelle application, sont nécessaires pour assurer une facturation adéquate, un bon fonctionnement de la gestion des places d'amarrages et exercer le suivi de la gestion et la surveillance des ports lausannois.

21 Service de l'eau

Demande d'augmentation des autorisations d'achat 2024 pour l'achat de serveurs informatiques

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
21.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	1'704'400.-	0.-	CHF -140'000.-

Voir détails sous Autorisations d'achat - Sécurité et économie - sous division 21« Service de l'eau »

3. SPORTS ET COHESION SOCIALE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		Services			TOTAL PAR NATURE	
		23 Service des sports	24 Service social Lausanne CSR	50 Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité		
NATURE	311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	32'000		32'000	
	313	Autres fournitures et marchandises	22'000		22'000	
	314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	419'600		419'600	
	315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	41'400		41'400	
	317	Réceptions, manifestations et notes de frais - Effectif -	1'200		1'200	
	318	Honoraires et prestations de services	90'400	59'500	149'900	
	319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers	400		400	
	365	Aides et subventions à des institutions privées	690'000	59'000	749'000	
	Total des charges		1'297'000	59'500	59'000	1'415'500
	435	Ventes et prestations de service	-22'000		-22'000	
	439	Autres recettes	-48'100		-48'100	
	451	Participations et remboursements	-5'000		-12'000	-17'000
	465	Subventions	-50'000		-50'000	
	480	Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement		-59'500	-59'500	
	Total des revenus		-125'100	-59'500	-12'000	-196'600
	TOTAL SPORTS ET COHESION SOCIALE		1'171'900	0	47'000	1'218'900
Page du préavis		page 12	page 17	page 18		

23 Service des sports

Amélioration de l'efficacité énergétique des douches pour les vestiaires des centres sportifs de Pierre-de-Coubertin, de Juan-Antonio-Samaranch, de Praz-Séchaud, de Grand-Vennes et Chavannes ainsi que du Tennis-club Stade Lausanne

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
23.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF	267'600.-	0.-	CHF 32'000.-
23.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoires	CHF	1'310'700.-	0.-	CHF 138'000.-
23.439	Autres recettes	CHF	-1'672'200.-	0.-	CHF -35'400.-

La présente demande du Service des Sports s'inscrit dans le catalogue des axes d'action et mesures proposées au Plan climat, et en particulier son premier axe : diminution de la consommation d'énergie, ainsi que la 4^e de ses mesures : optimiser les installations de la Ville et réduire les consommations d'énergie.

Les douches murales équipant les installations sportives présentent un potentiel d'économie d'énergie important et simple à réaliser. En effet, les points de soutirage peuvent être équipés de diffuseurs économiques qui réduisent le débit de manière considérable (entre 20 et 40%, selon le type de point de soutirage en place), tout en offrant un confort équivalent à l'utilisateur.

Ces dispositifs ont d'ores et déjà été mis en place sur plusieurs sites du Service des Sports (notamment les piscines de Mon-Repos et Bellerive). Les responsables techniques concernés ont été convaincus par ce système simple à mettre en place, robuste et nécessitant peu d'entretien. Les utilisateurs, dont l'avis a été récolté par une enquête de satisfaction lors des premiers tests à la piscine de Bellerive, ont également donné un retour positif quant au confort proposé par ces douches économiques.

Les sites du Tennis Club Stade Lausanne, du Lausanne Sport Aviron et du Rowing Club Lausanne, ainsi que le stade Juan-Antonio-Samaranch, de Grand Vennes et le Centre sportif de Chavannes ont été choisis pour le déploiement de ce système de douche économique, ce qui représente un total de 170 douches.

En parallèle de cette démarche, et toujours dans cet objectif d'amélioration de l'efficacité énergétique, un projet de remplacement des sources lumineuses traditionnelles (halogènes, incandescentes, tubes lumineux, vapeur de mercure, etc.) par des luminaires LED est proposé. Il s'agit de mettre en place des sources lumineuses LED dont l'efficacité énergétique élevée apporte des économies énergétiques non négligeables (de l'ordre de 45% de réduction de la consommation, d'après les estimations réalisées à partir de l'inventaire du parc à assainir et des données de la norme SIA 387/4).

Le site du stade Juan-Antonio-Samaranch a été choisi pour l'installation de ces éclairages LED.

L'exploitation des équipements prévus pour l'assainissement par la présente demande (douches et éclairages) représente actuellement une consommation d'eau de 5'634 m³ /an d'énergie thermique de 250'000 kWh/an et d'énergie électrique de 9'488 kWh/an, soit des coûts annuels de CHF 38'950.-/an HT.

Ce projet permettrait des économies d'eau de 3'081 m³ /an, d'énergie thermique de 136'000 kWh/an et d'énergie électrique de 4'161 kWh/an. L'ensemble de ces économies entraînerait une réduction des charges de CHF 21'539.-/an HT. Le coût de sa mise en œuvre (matériel et installation) est de CHF 157'820.- HT. Le programme Equiwatt soutenant ce type de mesures, une subvention de CHF 35'429.- contribuerait au financement des travaux. En tenant compte de celle-ci, ce projet présente ainsi un temps de retour sur investissement de moins de dix ans (environ six ans).

Les équipements concernés par l'amélioration de l'efficacité énergétique ne faisant pas l'objet d'un comptage volumétrique et énergétique spécifique, le suivi de la réduction effective des consommations sera réalisé en considérant la globalité de chacun des sites concernés. Les fluctuations d'utilisation, en particulier le nombre de visiteurs, seront intégrées au processus de monitoring pour aboutir à des résultats tenant compte des variations d'exploitation.

Installations sportives – diverses réparations urgentes de biens mobiliers et immobiliers et mises en conformité

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
23.313	Autres fournitures et marchandises	CHF	557'300.-	0.-	CHF 22'000.-
23.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	1'310'700.-	0.-	CHF 219'600.-
23.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	CHF	513'700.-	0.-	CHF 41'400.-
23.318	Honoraires et prestations de services	CHF	1'696'000.-	0.-	CHF 64'300.-

Mises en conformité sécuritéRotonde de la piscine de Bellerive (2^e étape)

Pour donner suite à l'inspection des installations du restaurant de la piscine de Bellerive effectuée par le Service de l'économie et répondre à ses exigences en vue de la délivrance d'une nouvelle patente au tenancier, une 1^{ère} étape de travaux a été réalisée en 2023, permettant ainsi l'exploitation du restaurant. Toutefois, ceux-ci avaient un caractère provisoire. Les travaux définitifs de mise en conformité, portant sur l'éclairage de secours et la mise en place de portes anti-feu, ont été réalisés et achevés permettant l'ouverture et l'exploitation du restaurant pour la saison 2024.

Piscine de Bellerive

À la suite des courriers reçus de la Direction Générale de l'Environnement (DGE) et de l'Établissement Cantonal d'Assurance (ECA), le Service des sports se trouve dans l'obligation de mandater un bureau d'ingénieur afin d'établir un rapport décrivant les différentes dispositions prises pour diminuer les risques sur les éléments en béton datant de leur construction (1937 et 1964).

Piscine et patinoire de Montchoisi

Par suite de travaux de réfection des plages de la piscine, une fissure sur un pilier soutenant la dalle du garage est apparue. Une expertise effectuée par un bureau d'ingénieur s'est avérée nécessaire et a démontré la nécessité de renforcer la structure dudit pilier par la mise en place d'un élément de soutien métallique.

À la suite des courriers reçus de la Direction Générale de l'Environnement (DGE) et de l'Établissement Cantonal d'Assurance (ECA), le Service des sports se trouve, dans l'obligation de mandater un bureau d'ingénieur afin d'établir un rapport décrivant les différentes dispositions prises pour diminuer les risques et les dispositions nécessaires pour maîtriser un accident majeur.

Centre Sports Études Lausanne

À la suite d'une inspection de l'ECA, le remplacement complet de l'installation incendie Sprinkler a dû être effectué afin de se conformer aux nouvelles normes de sécurité « incendie ». En qualité de propriétaire du bâtiment, le Service des sports a eu l'obligation de mettre en conformité l'installation dans les meilleurs délais, faute de quoi l'exploitation du Centre Sport-Etudes Lausanne n'aurait plus pu être possible.

Ces différentes mises en conformité et sécurité se montent à un total de : CHF 198'100.-.

Réparations urgentes

Piscine de Bellerive

Des réparations urgentes, au niveau du système de freinage, de la batterie et du pont arrière, ont été nécessaires sur le véhicule de marque « John Deer », modèle « Gator TE ». Ce véhicule, indispensable pour l'exploitation de Bellerive-Plage, est utilisé tout au long de l'année pour des interventions sur les 7.5 hectares de la piscine.

Lors de la mise en service du système d'arrosage automatique installé en 2012 et couvrant l'ensemble du site de la Piscine de Bellerive, de très nombreux points de fuites engendrant d'importantes pertes d'eau et des dysfonctionnements importants du système ont été constatés. Afin de préserver la surface de détente et de loisirs de la piscine et permettre une utilisation adéquate de cet équipement par Service des parcs et des domaines (service en charge de l'entretien du site), une réparation urgente s'est avérée indispensable.

Piscine de Boisý

Lors de la mise en service de la piscine pour la saison en cours, une des deux pompes de circulation de l'eau dans le bassin est tombée en panne, ce qui a nécessité des travaux de réparation urgents, sans lesquels les conditions d'hygiène et l'exploitation du bassin n'auraient pu être garantis.

Piscine de Mon-Repos

Suite à une infiltration d'eau due à un problème de raccordement d'étanchéité sur la face extérieure du bâtiment, une intervention urgente s'est avérée nécessaire afin que notre personnel puisse utiliser ces locaux tout en garantissant leur salubrité.

Centre sportif de Praz-Séchaud

Les surfaces de gazon synthétique sont lestées avec du sable de quartz, puis remplies avec du liège. Récemment, à la suite de fortes précipitations, la conduite principale permettant l'évacuation des eaux de pluie du Centre sportif de Praz-Séchaud s'est bouchée engendrant des remontées d'eau sur le terrain. Le liège a été soulevé par l'eau et dispersé par l'écoulement de surface. L'absence de ce matériau rend le terrain dangereux pour les usagers, influence fortement la durée de vie de la fibre et ne permet plus son homologation pour des compétitions officielles. Pour ces raisons, la conduite a dû être remise en état et le matériau de remplissage remplacé.

Stade Olympique de la Pontaise

Le dernier entretien courant des installations de sonorisation du Stade olympique a mis en évidence un problème technique important pouvant provoquer l'absence de sons dans tout ou partie du stade. Un tel risque, ne pouvant être pris au vu des manifestations devant se dérouler à la Pontaise (championnat national de football et Athletissima, entre autres), les équipements concernés ont été remplacés et des haut-parleurs réparés.

À la suite d'une fuite sur le vase d'expansion du système de production d'eau chaude, le remplacement de celui-ci a dû être effectué, permettant ainsi la réutilisation des douches des vestiaires du club d'athlétisme.

En raison d'une panne irrémédiable, la pompe primaire située dans la sous-station nord a dû être remplacée en urgence afin de fournir du chauffage dans les vestiaires de cette tribune du stade de la Pontaise.

Stade de la Tuilière

Par suite d'actes de vandalisme (tags et casse), les stores extérieurs, protégeant du soleil le restaurant du stade, ont dû être remplacés. Une plainte a été déposée contre inconnu, mais à ce jour personne n'a été identifié. Propriétaire du Stade de la Tuilière, il appartient à la Ville de prendre en charge ce type de travaux.

Centre sportif de la Tuilière

Après le constat d'une importante fuite d'eau dans la salle de musculation au niveau du sol et des remontées d'humidité sur les murs, il a été nécessaire de procéder à des recherches pour en localiser la source, puis procéder à la réparation afin de garantir la salubrité du lieu.

Lors d'un violent orage, une inondation, par la toiture due à un problème avec le système de fermeture des coupoles d'aération, s'est produite. Des travaux de sécurité ont été entrepris en urgence afin d'éviter une dégradation plus conséquente et la chute de plaques de faux-plafonds/isolation dans un lieu avec du public.

Vidy & Stade Lausanne tennis

Lors d'une campagne de contrôle du réseau de distribution de gaz par les Services industriels, une fuite a été découverte au niveau de l'introduction de gaz du club-house du Stade-Lausanne tennis, sis à l'Avenue de Rhodanie 53. Une réparation urgente a été nécessaire afin de sécuriser l'installation.

Ces différentes réparations urgentes se montent à un total de CHF 149'200.-.

Demande

Vu ce qui précède et dès lors que le budget du service pour l'année en cours ne comprend pas les montants nécessaires à l'absorption des coûts de ces interventions imprévisibles, le Service des sports demande l'octroi d'un crédit supplémentaire global de CHF 347'300.-.

Vasque olympique des jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) Lausanne 2020

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
23.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	1'310'700.-	0.-	CHF 44'300.-
23.318	Honoraires et prestations de services	CHF	1'696'000.-	0.-	CHF 5'700.-
23.465	Subventions	CHF	-4'500.-	0.-	CHF -50'000.-

La création de la Vasque des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) Lausanne 2020, inspirée par l'univers des skateparks et snowparks, est le fruit d'une collaboration entre plusieurs institutions académiques de Lausanne et région et a été réalisée par les apprenties et apprentis du Centre de formation des Services industriels.

Afin de valoriser cet héritage des JOJ, elle a été installée à l'Espace Fair-Play de Vidy, zone multisport dédiée aux sports urbains avec le soutien financier du comité d'organisation des jeux olympiques de la jeunesse 2020 pour un montant de CHF 22'000.- et de l'association Lausanne Inspiration 2020 pour un montant de CHF 28'000.-.

La présente demande vise à octroyer les budgets nécessaires à la modification de la vasque et à son installation à l'Espace Fair-Play de Vidy dont les différents montants (charges et recettes) n'ont pas été prévu lors de l'établissement du budget 2024.

Régularisation comptable – « Fonds communal pour le développement de l'activité physique et du sport pour toutes et tous »

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
23.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	1'310'700.-	0.-	CHF 17'700.-
23.439	<i>Autres recettes</i>	CHF	-1'672'200.-	0.-	CHF -12'700.-
23.451	<i>Participations et remboursements</i>	CHF	-81'000.-	0.-	CHF -5'000.-

Au sein du bâtiment abritant les halles d'exposition « nord » du Centre de congrès et d'exposition de Beaulieu, le Service des sports a créé un pôle sportif provisoire baptisé « Halles sportives de Beaulieu » afin d'y accueillir des associations et clubs sportifs à la recherche de locaux pour leur développement, assurer la relève ou être présents dans le sport féminin.

Le financement de l'excédent de charges d'exploitation du projet étant prévu par le « Fonds communal pour le développement de l'activité physique et du sport pour toutes et tous », il y a lieu d'y imputer le montant de l'étude et de l'installation de l'éclairage de la halle 16 ; halle abritant la pétanque et dont une partie fera l'objet d'une refacturation au club.

Organisation de deux camps multisports pour enfants

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
23.317	Réceptions, manifestations et notes de frais - Effectif -	CHF	24'000.-	0.-	CHF 1'200.-
23.318	Honoraires et prestations de services	CHF	1'696'000.-	0.-	CHF 20'400.-
23.319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers	CHF	467'300.-	0.-	CHF 400.-
23.435	<i>Ventes et prestations de services</i>	CHF	-518'000.-	0.-	CHF -22'000.-

Pour encourager un mode de vie actif durant les vacances scolaires et favoriser le développement d'aptitudes motrices mais aussi sociales et cognitives, le Service des sports offre, depuis l'été 2023, la possibilité aux enfants de 8 à 12 ans résidant sur la commune de Lausanne de découvrir durant cinq jours de camps le vaste choix d'activités physiques et sportives proposées au sein des Halles sportives de Beaulieu.

La présente demande vise à octroyer les budgets nécessaires à la tenue de ces deux camps estivaux dont les différents montants (charges et recettes) n'ont pas été prévu lors de l'établissement du budget 2024.

Couverture de déficit – Centre sportif de Malley S.A. (CSM)

Budget				Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
23.365	Aides et subventions à des institutions privées	CHF	15'555'300.-	0.-	CHF 690'000.-

En 2014, les Municipalités de Lausanne, Prilly, Renens, Lausanne Région et le Conseil d'Etat se sont mis d'accord sur un projet de reconstruction de la patinoire de Malley, de construction d'une piscine olympique et d'un programme sportif complémentaire. Le tout formant le futur Centre sportif de Malley. L'exploitation des installations est assurée par le Centre Sportif de Malley S.A. (CSM), dont les communes de Lausanne, Prilly et Renens détiennent ensemble la majorité des actions.

Le budget 2024 de CSM S.A., validé lors de l'assemblée générale de juin 2023, présente un déficit d'exploitation de CHF 15.47 millions, représentant une contribution financière pour Lausanne de CHF 11.31 millions. Ce montant a été inscrit au budget de fonctionnement 2024 du Service des sports.

Après les sept premiers mois d'exploitation 2024, CSM S.A. a établi une nouvelle projection budgétaire pour l'année en cours. Elle fait clairement apparaître des résultats financiers moins bons que prévus, le déficit étant estimé à CHF 16.18 millions, soit, pour Lausanne, une contribution s'élevant à CHF 12.00 millions (+ CHF 0.69 million).

CSM S.A. explique la péjoration des résultats d'exploitation pour l'exercice 2024 par l'inflation, par le renouvellement des taux d'intérêts des emprunts, par l'augmentation des frais énergétiques au 1^{er} janvier 2024 (+15%) et par la constitution d'un fonds de rénovation.

Au vu de ce qui précède et afin de respecter la convention d'actionnaire, le Service des sports sollicite un crédit supplémentaire 2^e série total de CHF 690'000.-. Cette demande ne peut être compensée par une économie sur un autre poste budgétaire du Service des sports.

Le Service des sports poursuit son travail avec CSM S.A., afin de trouver des pistes d'économies et/ou de revenus pérennes. De plus, la Municipalité mène des réflexions quant à l'avenir de la convention d'actionnaires avec les communes partenaires.

24 Service social Lausanne CSRDiagnostic organisationnel SSL

Budget				Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
24.318	Honoraires et prestations de services	CHF	405'300.-	0.-	CHF 59'500.-
24.480	<i>Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement</i>	CHF	-179'000.-	-119'500.-	CHF -59'500.-

Le Service social Lausanne souhaite réaliser un diagnostic organisationnel afin d'obtenir des recommandations concrètes d'amélioration pour l'organisation du service.

Ce diagnostic sera entièrement couvert par un financement du Canton via un prélèvement sur le fonds de réserve général du Centre social régional (CSR).

50 Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité (SISP)**Travaux et déménagement de la CA-RL**

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
50.365	Aides et subventions à des institutions privées	CHF	12'426'400.-	0.-	CHF 47'000.-

La Centrale Alimentaire de la Région lausannoise, financée par le Service d'inclusion et d'actions sociales de proximité (SISP), est chargée de récolter des denrées alimentaires et d'hygiène pour les redistribuer gratuitement à 38 associations membres qui offrent quotidiennement de l'aide alimentaires et des repas aux personnes dans la précarité. En 2023, la CA-RL a distribué 773 tonnes de nourriture.

La CA-RL est contrainte d'effectuer des travaux urgents afin de renforcer la dalle en béton de sa surface de stockage et une réfection en profondeur du quai de chargement. Ces travaux, estimés à CHF 200'000.- seront pris en charge par Caritas Vaud.

Afin d'assurer la continuité de la prestation, indispensable pour les personnes en situation de précarité, un local de stockage de remplacement de 854 m2 a été loué à Crissier pour 6 mois, du 1^{er} avril au 30 septembre 2024. Le montant nécessaire à cette location temporaire est de CHF 47'000.- et fait l'objet de cette demande de crédit supplémentaire non compensé.

Subvention casuelle AVSL

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
50.365	Aides et subventions à des institutions privées	CHF	12'426'400.-	47'000.-	CHF 12'000.-
50.451	Participations et remboursements	CHF	-4'425'500.-	0.-	CHF -12'000.-

L'Association vaudoise pour la sauvegarde du logement des personnes précarisées (AVSL) a été constituée en décembre 2020 et vise à informer gratuitement les personnes qui la contactent quant à leurs droits vis-à-vis de leurs bailleurs et à les soutenir dans des démarches visant à éviter des expulsions (médiation, conseils juridiques, aides financières individuelles). Son action est complémentaire à la mission du Dispositif d'aide sociale au logement (DASL). Afin de compléter les fonds privés dont cette association dispose pour couvrir ses frais de fonctionnement, une aide ponctuelle pour 2024, non prévue au budget 2024 du Service des actions sociales de proximité (SISP) de CHF 18'000.- est nécessaire.

L'unité des Aides communales du SISP a reçu en juillet 2024 un montant rétroactif de CHF 12'000.- de la part du Canton (Direction des aides et assurances sociales au sein de la Direction générale de la cohésion sociale) au titre de la rémunération de l'activité de référence cantonale pour l'aide individuelle au logement assurée par l'unité durant l'année 2023.

Le présent crédit supplémentaire porte sur l'utilisation du montant de CHF 12'000.- afin de pouvoir partiellement répondre à la demande de l'AVSL. Ainsi, ce revenu extraordinaire serait affecté en lien avec la thématique de l'aide au logement.

4. LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

			SERVICES						
			27	28	29	30	31	32	TOTAL PAR NATURE
			Secrétariat général LEA	Service du cadastre	Service des gérances	Service d'architecture et du logement	Service des parcs et domaines	Service d'organisation et d'informatique	
NATURE	301	Personnel administratif et d'exploitation		-24'700	2'500	-127'800	-51'800	76'600	-125'200
	303	Assurances sociales		-2'300	2'100	-11'400	-10'600	7'200	-15'000
	304	Caisses de pensions et de prévoyance		-3'500	6'800	-19'200	-21'100	10'500	-26'500
	305	Assurances accidents et maladie		-100	-8'200	-500	-400	200	-9'000
	309	Autres charges des autorités et du personnel	8'700					-8'700	0
	311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules						-35'000	-35'000
	312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible			66'400				66'400
	313	Autres fournitures et marchandises					394'000		394'000
	314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire			208'600		61'400		270'000
	315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques						25'000	25'000
	317	Réceptions, manifestations et notes de frais - Effectif -						-3'000	-3'000
	318	Honoraires et prestations de services			600'100		77'000	-12'400	664'700
	319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers			132'600			25'400	158'000
	Total des charges		8'700	-30'600	1'010'900	-158'900	448'500	85'800	1'364'400
	423	Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine financier			-563'600				-563'600
	435	Ventes et prestations de service			-70'000				-70'000
	436	Remboursement de tiers					-33'400		-33'400
	439	Autres recettes					-5'900		-5'900
	Total des revenus		0	0	-633'600	0	-39'300	0	-672'900
	TOTAL LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE			8'700	-30'600	377'300	-158'900	409'200	85'800
Page du préavis			page 20	page 20	page 20	page 22	page 22	page 24	

27 Secrétariat général LEA

Frais de formation

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
27.309	Autres charges des autorités et du personnel	CHF	8'700.-	0.-	CHF 8'700.-

La réorganisation du SGLEA en 2024 (création du Bureau climat et durabilité, changement et recrutement du secrétaire général) ainsi que l'évolution de la législation TVA ont nécessité un besoin de formation qui n'a pas pu être anticipé au budget 2024. Le crédit supplémentaire demandé est entièrement compensé par une non-dépense sur le budget formation du SOI.

Voir aussi Budget de fonctionnement sous Logement, environnement et architecture sous division 32 « Service d'organisation et d'informatique »

28 Service du cadastre

Besoin de ressources 2024

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
28.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	3'420'800.-	0.-	CHF -24'700.-
28.303	Assurances sociales	CHF	311'100.-	0.-	CHF -2'300.-
28.304	Caisse de pensions et de prévoyance	CHF	463'800.-	0.-	CHF -3'500.-
28.305	Assurances accidents et maladie	CHF	17'100.-	0.-	CHF -100.-

Voir détails sous Budget de fonctionnement sous Logement, environnement et architecture sous division 29 « Service des gérances »

Voir aussi sous Budget de fonctionnement sous Logement, environnement et architecture sous divisions :

30 « Service d'architecture et du logement »

31 « Service des parcs et domaines »

32 « Service d'organisation et d'informatique »

29 Service des gérances

Besoin de ressources 2024

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
29.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	7'797'900.-	0.-	CHF -53'500.-
29.303	Assurances sociales	CHF	708'500.-	0.-	CHF -4'900.-
29.304	Caisse de pensions et de prévoyance	CHF	952'800.-	0.-	CHF -200.-
29.305	Assurances accidents et maladie	CHF	22'900.-	0.-	CHF -8'200.-
29.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	6'641'600.-	212'800.-	CHF -355'000.-
29.318	Honoraires et prestations de services	CHF	1'558'000.-	0.-	CHF 799'100.-

Si la situation du Service des gérances n'est plus à rappeler au vu des différentes annonces récentes en lien avec la résiliation du mandat de gérance de la CPCL, ainsi que de l'exposé transparent qui en a été fait lors de la séance du Conseil communal du 27 février dernier, il n'en reste pas moins que le

service doit pouvoir continuer de mener à bien ses missions, délivrer des prestations comptables et opérationnelles satisfaisantes et honorer les mandats en cours (CPCL, SILL SA).

Pour ce faire et pour assainir la situation d'un point de vue du logiciel ABAIMMO et de la comptabilité, le service doit obtenir, maintenant, des ressources supplémentaires. Raison pour laquelle, il est nécessaire de mandater une entreprise offrant des prestations d'intégrateur ABAIMMO mais aussi de pool fiduciaire et d'expertise immobilière pour la mise en place d'un soutien en gestion - domaine finances et informatiques de mars à septembre 2024.

La présente demande de crédit supplémentaire s'élève à CHF 799'100.-, soit, CHF 564'300.- correspondant au montant du mandat et à CHF 234'800.- en lien avec le dépassement probable connu à ce jour sur la rubrique 318.

Il sera compensé par un report de travaux de certains immeubles, planifiés en 2024, sur 2025 (CHF 355'000.-) ainsi que par un gel de poste au 1er avril 2024 dans les services CADA, GER, ARLO, SPADOM et SOI (CHF 444'100.-).

Voir aussi sous Budget de fonctionnement sous Logement, environnement et architecture sous divisions :

28 « Service du cadastre »

30 « Service d'architecture et du logement »

31 « Service des parcs et domaines »

32 « Service d'organisation et d'informatique »

Besoin en personnel pour la mise en valeur des logements aux Plaines-du-Loup (pièces urbaines A, B et D1a) pour le compte de la Société Immobilière Lausannoise pour le logement (SILL S.A.)

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
29.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	7'797'900.-	0.-	CHF 56'000.-
29.303	Assurances sociales	CHF	708'500.-	0.-	CHF 7'000.-
29.304	Caisse de pensions et de prévoyance	CHF	952'800.-	0.-	CHF 7'000.-
29.435	<i>Ventes et prestations de service</i>	CHF	-5'762'900.-	0.-	CHF -70'000.-

Au vu du nombre conséquent de logements, de nombreuses tâches liées à leur mise en valeur sont à prévoir, notamment l'information aux locataires intéressés (soit au guichet, par mail ou par téléphone), la réception des dossiers de candidature et leur vérification ainsi que toutes les démarches destinées à préparer et faciliter la conclusion des locations.

La mise en valeur des logements a été déléguée par la SILL S.A. à GER via un contrat de mandat, signé le 29 juin 2023.

Afin d'assumer ce mandat, il est nécessaire d'engager deux auxiliaires pour une période de cinq mois, ce qui représente une charge de traitement de CHF 70'000.-.

Ces charges sont compensées par des recettes d'honoraires d'un montant de CHF 75'000.-.

Immeubles préemptés

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
29.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	CHF	4'407'300.-	-10'000.-	CHF 66'400.-
29.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	6'641'600.-	-212'800.-	CHF 563'600.-
29.318	<i>Honoraires et prestations de services</i>	CHF	1'558'000.-	0.-	CHF -199'000.-
29.319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers	CHF	325'500.-	0.-	CHF 132'600.-
29.423	<i>Revenus des immeubles et autres biens du patrimoine financier</i>	CHF	-42'430'400.-	0.-	CHF -563'600.-

Les charges et revenus des immeubles préemptés Edouard-Rod 2-4, France 35, Glycines 8-10, Jomini 3 et Valdézia 7 n'ont pas été inscrits au budget 2024. La présente demande de crédit supplémentaire est établie pour adapter ledit budget.

Par ailleurs les rubriques 312, 314, 318 et 319 comprennent également des corrections de ventilation de charges concernant sept immeubles préemptés inscrits au budget 2024.

30 Service d'architecture et du logement

Besoin de ressources 2024

		Budget	Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
30.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 6'730'900.-	0.-	CHF -127'800.-
30.303	Assurances sociales	CHF 611'500.-	0.-	CHF -11'400.-
30.304	Caisse de pensions et de prévoyance	CHF 962'500.-	0.-	CHF -19'200.-
30.305	Assurances accidents et maladie	CHF 33'100.-	0.-	CHF -500.-

Voir détails sous Budget de fonctionnement sous Logement, environnement et architecture sous division 29 « Service des gérances »

Voir aussi sous Budget de fonctionnement sous Logement, environnement et architecture sous divisions :

28 « Service du cadastre »

31 « Service des parcs et domaines »

32 « Service d'organisation et d'informatique »

31 Service des parcs et domaines

Remplacement d'absences de longue durée

		Budget	Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
31.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 25'454'200.-	0.-	CHF 135'500.-
31.303	Assurances sociales	CHF 2'313'200.-	0.-	CHF 10'600.-
31.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF 3'371'100.-	0.-	CHF 4'500.-
31.436	Remboursement de tiers	CHF -214'900.-	0.-	CHF -33'400.-

Afin d'assurer ses différentes missions et la bonne marche du service, le Service des parcs et domaines (SPADOM) a été dans l'obligation de procéder à l'engagement de personnes sous contrat d'auxiliaire afin de pallier des absences de longue durée. Une recette concomitante, d'environ CHF 33'400.-, a été enregistrée sous la rubrique 436.100 au titre des indemnités journalières au 30 juin 2024.

Charges de traitement : CHF 150'600.-, Recettes engendrées (LAA) : CHF 33'400.-

Besoin de ressources 2024

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
31.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	25'454'200.-	0.-	CHF -131'600.-
31.303	Assurances sociales	CHF	2'313'200.-	0.-	CHF -11'800.-
31.304	Caisse de pensions et de prévoyance	CHF	3'371'100.-	0.-	CHF -18'700.-
31.305	Assurances accidents et maladie	CHF	133'400.-	0.-	CHF -400.-

Voir détails sous Budget de fonctionnement sous Logement, environnement et architecture sous division 29 « Service des gérances »

Voir aussi sous Budget de fonctionnement sous Logement, environnement et architecture sous divisions :

28 « Service du cadastre »

30 « Service des d'architecture et du logement »

32 « Service d'organisation et d'informatique »

Unité vignobles – Auxiliaires TerrEmploi Sàrl

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
31.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	25'454'200.-	0.-	CHF -55'700.-
31.303	Assurances sociales	CHF	2'313'200.-	0.-	CHF -9'400.-
31.304	Caisse de pensions et de prévoyance	CHF	3'371'100.-	0.-	CHF -6'900.-
31.318	Honoraires et prestations de services	CHF	1'805'600.-	401'300.-	CHF 72'000.-

Le poste d'ouvrier viticole de La Côte de l'Unité vignobles du Service des parcs et domaines (SPADOM) est aujourd'hui vacant. Le recrutement d'une personne qualifiée et expérimentée n'a pas abouti. Les candidats qui se sont présentés ne disposaient pas des compétences nécessaires.

Cette situation a nécessité de recruter une personne en qualité d'auxiliaire auprès de la société fournissant au SPADOM les autres employés temporaires viticoles. Le coût est évalué à CHF 72'000.- pour la saison viticole 2024.

Ce crédit supplémentaire sera compensé par une non-dépense de salaire réalisée sur le poste d'ouvrier viticole laissé vacant pour l'année 2024.

Pollution des sols aux dioxines : gestion achat et stockage des matériaux terreux

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
31.313	Autres fournitures et marchandises	CHF	1'560'500.-	0.-	CHF 394'000.-
31.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	1'539'500.-	0.-	CHF 35'000.-
31.318	Honoraires et prestations de services	CHF	1'805'600.-	401'300.-	CHF 5'000.-

Pour faire suite aux problèmes de pollution à la dioxine rencontrés en ville de Lausanne, le Service des parcs et domaines (SPADOM) doit anticiper les besoins et les volumes de terre de bonne qualité disponible en fonction des opportunités d'achat, considérant que la terre propre devient un bien de plus en plus rare, difficile à acquérir à des prix raisonnables.

Des difficultés récurrentes de fourniture de terre perturbent la bonne conduite de nos chantiers mettant à mal les plannings avec des risques qualitatifs sur le produit final.

Certains chantiers ont été partiellement bloqués ou des phases de travaux interchangeables par manque de terre disponible.

La raréfaction de l'offre en terre végétale contraint la Ville à faire des stocks afin de couvrir ses besoins en matériaux terreux propres pour son développement urbanistique, notamment pour les divers grands chantiers sous sa gestion.

Le SPADOM compte un certain nombre d'opportunités d'achat de terre.

La compensation financière se fera par la revente de terre aux services acquéreurs en fonction de leur besoins en incluant leur coût dans le calcul des crédits nécessaires pour leurs projets.

Amélioration de l'efficacité énergétique de la production et de la distribution d'eau chaude sanitaire sur le site du Clos des Abbayes.

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
31.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF	1'539'500.-	0.-	CHF 26'400.-
31.439	Autres recettes	CHF	-516'400.-	-344'000.-	CHF -5'900.-

La présente demande du Service des parcs et domaines (SPADOM) s'inscrit dans le catalogue des axes d'action et mesures proposées au Plan climat. Il s'agit en particulier du premier axe, soit la diminution de la consommation d'énergie, et la 4^{ème} mesure visant à optimiser les installations de la Ville et réduire les consommations d'énergie.

Dans ce cadre, l'installation de dispositifs économiques pour les douches et robinets au Clos des Abbayes permettra de réduire la consommation d'eau et d'énergie entre 20% et 50% sans compromettre le confort des utilisateurs. En parallèle de cette démarche, un projet de remplacement des chauffe-eaux électriques par des chauffe-eaux à pompe à chaleur est également prévu, offrant une réduction significative de la consommation d'énergie jusqu'à 85%.

Le coût total de l'installation est estimé à CHF 26'355.-TTC. Le programme équi watt soutient ce type de mesures à hauteur de CHF 5'964.-.

Ce projet permettra des économies d'eau de 51m³ /an et d'énergie thermique de 6'733 kWh/an. L'ensemble de ces économies entraînerait une réduction des charges de CHF 2'182.-/an HT. Nous prévoyons que les économies seront réalisées à partir en 2025, en tenant compte des délais de commande de matériel et de ceux liés à l'installation.

Le retour sur investissement est estimé à environ 8 ans. Le suivi des économies réalisées tiendra compte des variations du nombre de visiteurs.

32 Service d'organisation et d'informatique

Transfert de 2 ept du Service patrimoine (SIL) au SOI (LEA)

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
32.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	12'582'700.-	0.-	CHF 97'000.-
32.303	Assurances sociales	CHF	1'144'400.-	0.-	CHF 9'000.-
32.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	1'833'400.-	0.-	CHF 13'500.-
32.305	Assurances accidents et maladie	CHF	35'600.-	0.-	CHF 300.-

Le Service patrimoine (SIL-PAT) des Services industriels (SIL) a modifié sa stratégie en redimensionnant son secteur multimédia pour des raisons économiques, ce qui impacte certaines collaboratrices et collaborateurs dont les compétences ne correspondent plus aux besoins de ce service.

D'entente entre les Directions SIL et de la Direction du logement de environnement et de l'architecture (LEA), il est convenu de transférer deux collaborateurs et les ept y afférents de SIL-PAT à LEA-SOI dès le 1er juillet 2024, considérant que leur profil permettrait d'assurer certaines missions du Service d'organisation et d'informatique (SOI) au sein des groupes DBAS et Télécom.

Voir aussi Budget de fonctionnement – Services industriels – sous division 47 « Patrimoine »

Besoin de ressources 2024

		Budget	Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
32.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 12'582'700.-	0.-	CHF -20'400.-
32.303	Assurances sociales	CHF 1'144'400.-	0.-	CHF -1'800.-
32.304	Caisse de pensions et de prévoyance	CHF 1'833'400.-	0.-	CHF -3'000.-
32.305	Assurances accidents et maladie	CHF 35'600.-	0.-	CHF -100.-

Voir détails sous Budget de fonctionnement sous Logement, environnement et architecture sous division 29 « Service des gérances »

Voir aussi sous Budget de fonctionnement sous Logement, environnement et architecture sous divisions :

28 « Service du cadastre »

30 « Service des d'architecture et du logement »

31 « Service des parcs et domaines »

Maintenance des salles machines et contribution financière cybersécurité

		Budget	Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
32.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF 73'500.-	0.-	CHF -35'000.-
32.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	CHF 700'800.-	0.-	CHF 25'000.-
32.317	Réceptions, manifestations et notes de frais – Effectif -	CHF 11'500.-	0.-	CHF -3'000.-
32.318	Honoraires et prestations de services	CHF 4'218'700.-	0.-	CHF -12'400.-
32.319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers	CHF 53'500.-	0.-	CHF 25'400.-

Le Service d'organisation et d'informatique (SOI) doit faire face à des réparations et entretiens de ses salles machines (changement de batteries et de cartes d'alimentation ainsi que réparation de la climatisation) non prévus à son budget de fonctionnement (rubrique 315).

Par ailleurs, un groupe de travail Canton-Communes a initié la mise en œuvre d'une force d'intervention cantonale pour soutenir les Communes et associations intercommunales contre les cyber-risques. L'Etat de Vaud et les associations faîtières des communes vaudoises (UCV, AdCV) ont signé une convention fin 2023 afin que celles puissent notamment répondre aux cyberattaques grâce à l'appui d'experts du domaine et bénéficier de la disponibilité étendue des prestataires privés

locaux. Le montant demandé dans ce crédit supplémentaire correspond à la contribution financière de la Ville à ce projet.

Des priorisations et moindres dépenses sur les natures 311, 317 et 318 seront faites afin de compenser cette demande de crédit supplémentaire.

Frais de formation

		Budget		Crédit suppl 1 ^{re} série	Crédit suppl.
32.309	Autres charges des autorités et du personnel	CHF	174'400.-	0.-	CHF -8'700.-

Voir détail sous Budget de fonctionnement sous Logement, environnement et architecture sous division 27 « Secrétariat général LEA »

5. ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		Service		
		34 Service de la petite enfance	35 Service des écoles et du parascolaire	TOTAL PAR NATURE
NATURE	311 Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	-132'600	-25'000	-157'600
	313 Autres fournitures et marchandises	-39'400		-39'400
	314 Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	1'217'000		1'217'000
	316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation	-151'500		-151'500
	318 Honoraires et prestations de services	-49'900		-49'900
	Total des charges	843'600	-25'000	818'600
	439 Autres recettes	-843'600		-843'600
	Total des revenus	-843'600	0	-843'600
	TOTAL ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS	0	-25'000	-25'000
Page du préavis		page 27	page 28	

34 Service de la petite enfance**Participation aux coûts des travaux - Garderie municipale de Montchoisi**

		Budget	Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
34.311	Achats de mobiliers, matériel, machines et véhicules	CHF 741'600.-	0.-	CHF -132'600.-
34.313	Autres fournitures et marchandises	CHF 1'976'700.-	0.-	CHF -39'400.-
34.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF 1'209'900.-	0.-	CHF 1'217'000.-
34.316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	CHF 4'512'800.-	0.-	CHF -151'500.-
34.318	Honoraires et prestations de service	CHF 33'261'800.-	0.-	CHF -49'900.-
34.439	Autres recettes	CHF -352'600.-	0.-	CHF -843'600.-

Le plan de développement des places d'accueil prévoit l'ouverture d'une structure municipale de 73 places (24 écoliers et 49 préscolaires) dans les anciens locaux de Terre des Hommes sis à Montchoisi 35.

A défaut d'éléments plus précis, le budget 2023 a été établi sur une estimation de coûts des travaux à charge de la Ville de CHF 100'000.-, le solde étant pris en charge par le propriétaire et répercuté sur le loyer. Le bail a été signé en janvier 2023 avec un début de location au 1er mai 2023. In fine, les travaux de transformation sont devisés à CHF 1'307'000.-, dont CHF 893'640.- à charge du propriétaire Livit et le solde par le locataire Ville. Par ailleurs, le locataire Ville est désigné maître d'ouvrage, la participation du propriétaire apparaît donc en recettes. En dépit de ces aléas, le financement des travaux est entièrement couvert de la manière suivante :

Coûts des travaux TTC	CHF 1'307'000.-
Participation du propriétaire TTC	CHF -893'640.-
Aide à la pierre cantonale – FAJE	CHF -289'900.-
Aide au démarrage fédéral (OFAS)	CHF -123'460.-

Les travaux prévus en 2023 n'ont pas été réalisés. Le budget 2024 a été établi avec une garderie en exploitation au 1er janvier et quelques dépenses de travaux résiduels et des recettes d'aides à la pierre. Le permis de construire a été délivré le 22 février 2024 et l'architecte se tient prêt pour la mise en œuvre du chantier.

Le présent crédit supplémentaire de CHF 1'217'000.- vise à allouer les moyens financiers pour garantir la prise en charge des factures et règlement des adjudications du projet. Le Service des gérances accompagne le Service de la petite enfance (SPE) pour les aspects techniques et choix des prestataires. Le crédit est entièrement compensé par les recettes non budgétisées du propriétaire, par la diminution des charges 2024 des biens services et marchandises de la garderie Montchoisi et enfin par des charges budgétisées 2024 mais non dépensée en raison du retard dans l'ouverture du futur Centre de vie enfantine (CVE) la Maille.

Le différentiel de CHF 90'000.- entre les coûts des travaux devisés (CHF 1'307'000.-) et la demande de crédit supplémentaire (CHF 1'217'000.-) s'explique, d'une part par des honoraires partiels d'architecte déjà payés en 2023 pour CHF 30'000.- et d'autre part, par des dépenses résiduelles de travaux inscrites au budget 2024 pour CHF 60'000.-, dont CHF 50'000.- à facturer au propriétaire sur un total dû de CHF 893'640.-.

35 Service des écoles et du parascolaire**Achats de postes de travail**

		Budget		Crédit suppl 1 ^{re} série	Crédit suppl.
35.311	<i>Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules</i>	CHF	714'100.-	276'000.-	CHF -25'000.-

Voir détails sous Autorisations d'achats sous Logement, environnement et architecture sous division 32 « Service d'organisation et d'informatique »

6. FINANCES ET MOBILITE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		Services				TOTAL PAR NATURE	
		38 Secrétariat général FIM	39 Service des finances	41 Service de la mobilité et aménagement des espaces publics	42 Service de la propreté urbaine		
NATURE	301	Personnel administratif et d'exploitation	43'100	70'100	-48'800		64'400
	303	Assurances sociales	4'000	6'400	-4'500		5'900
	304	Caisse de pensions et prévoyance	1'900	7'500	-6'700		2'700
	305	Assurance accidents et maladie	100	200			300
	311	Achats d'objets mobiliers et d'installations			-116'000		-116'000
	314	Entretien des bâtiments et monuments				50'000	50'000
	315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques			116'000		116'000
	318	Honoraires et prestations de services		350'000	60'000	-20'000	390'000
	352	Remboursements et participations à des charges d'autres communes et associations de communes				20'000	20'000
	Total des charges		49'100	434'200	0	50'000	533'300
	422	Revenus des capitaux du patrimoine financier		-400'000			-400'000
	436	Remboursement de tiers	-20'800	-41'900			-62'700
Total des revenus		-20'800	-441'900	0	0	-462'700	
TOTAL FINANCES ET MOBILITE		28'300	-7'700	0	50'000	70'600	
Page du préavis		page 29	page 30	page 31	page 31		

38 Secrétariat général FIM

Remplacement – Congé maternité

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
38.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	1'934'300.-	0.-	CHF 43'100.-
38.303	Assurances sociales	CHF	175'700.-	0.-	CHF 4'000.-
38.304	Caisses de pensions et prévoyance	CHF	276'800.-	0.-	CHF 1'900.-
38.305	Assurances accidents et maladie	CHF	5'600.-	0.-	CHF 100.-
38.436	Remboursement de tiers	CHF	-20'800.-	0.-	CHF -20'800.-

Afin d'assurer ses différentes missions et la bonne marche du Secrétariat général des finances et de la mobilité, le service a fait recours à du personnel auxiliaire pour pallier deux absences de longue durée. En effet, le remplacement de deux collaboratrices en congé maternité a nécessité l'engagement d'auxiliaires sur une durée respective de deux mois et six mois pour un montant de CHF 49'100.- en 2024. Une recette concomitante, d'environ CHF 20'800.-, sera enregistrée sous la rubrique 436 au titre d'allocations pour perte de gain versées par la Caisse de compensation.

39 Service des finances

Remplacement – Congé maternité

		Budget	Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
39.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 6'112'700.-	0.-	CHF 70'100.-
39.303	Assurances sociales	CHF 474'700.-	0.-	CHF 6'400.-
39.304	Caisse de pensions et prévoyance	CHF 696'100.-	0.-	CHF 7'500.-
39.305	Assurances accidents et maladie	CHF 15'000.-	0.-	CHF 200.-
39.436	Remboursement de tiers	CHF -41'900.-	0.-	CHF -41'900.-

Afin d'assurer ses différentes missions et la bonne marche du Service des finances, le service est dans l'obligation de procéder à l'engagement de personnel pour pallier deux absences de longue durée. En effet, le remplacement de deux collaboratrices en congé maternité nécessite l'engagement de personnel sur une durée respective de 4 mois et 6 mois pour un montant de CHF 84'200.- en 2024. Une recette concomitante, d'environ CHF 41'900.-, sera enregistrée sous la rubrique 436 au titre d'allocations pour perte de gain versées par la Caisse de compensation.

Entretien des WC publics

		Budget	Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
39.318	Honoraires et prestations de services	CHF 1'894'000.-	0.-	CHF -50'000.-

Voir détails sous Budget de fonctionnement sous Finances et mobilité sous division 42 « Service de la propreté urbaine »

Nouvel emprunt obligataire – Frais d'emprunts

		Budget	Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
39.318	Honoraires et prestations de service	CHF 1'894'000.-	0.-	CHF 400'000.-
39.422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	CHF -2'708'800.-	0.-	CHF -400'000.-

Le Service des finances envisage de consolider, au cours du mois d'octobre, une partie de la dette à court terme en dette à long terme. Cette opération a pour but de profiter de la baisse des taux sur les marchés financiers et de limiter le risque lié aux fluctuations des taux à court terme.

Étant donné que cette diminution des taux n'avait pas été anticipée par les instituts financiers, les frais bancaires associés à cette opération n'ont pas été intégrés dans le budget de fonctionnement 2024. C'est la raison pour laquelle nous soumettons cette demande de crédit supplémentaire.

Sur la base des deux opérations précédentes, les frais d'emprunt sont estimés à CHF 400'000.-. Cette dépense sera compensée par l'agio perçu dans le cadre de cette opération. L'agio correspond au montant que l'investisseur paye en supplément de la valeur nominale d'une obligation lors de son émission.

41 Service de la mobilité et aménagement des espaces publicsBesoin de personnel temporaire à l'Unité Travaux

		Budget	Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
41.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 15'158'900.-	0.-	CHF -48'800.-
41.303	Assurances sociales	CHF 1'387'200.-	0.-	CHF -4'500.-
41.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF 2'102'100.-	0.-	CHF -6'700.-
41.318	Honoraires et prestations de services	CHF 2'334'400.-	0.-	CHF 60'000.-

Afin de pallier à l'absence maladie longue durée d'un collaborateur de l'unité travaux, le Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics souhaite faire appel à une agence de placement pour l'engagement d'un maçon qualifié de juillet à décembre 2024.

En effet, le marché du travail actuel et en particulier la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le domaine de la construction rend extrêmement difficile l'engagement de personnel qualifié auxiliaire. Afin d'assurer un remplacement rapide et de qualité du collaborateur absent, le service souhaite faire appel aux services d'une agence de placement spécialisée dans le domaine du génie civil, qui elle dispose de personnel formé, qualifié et apte à intervenir immédiatement.

Les chantiers dont l'unité travaux a la charge, tels les interventions sécuritaires sur le domaine public, sont nombreuses en période estivale et ne peuvent attendre. Le collaborateur absent doit dès lors être remplacé dans les plus brefs délais afin d'assurer les missions de cette unité.

La présente demande de crédit supplémentaire s'élève à CHF 60'000.-. Le dépassement budgétaire sera compensé par une non-dépense de la masse salariale relative à des postes non repourvus au 1^{er} juillet 2024.

Entretien des escalators de Saint-François

		Budget	Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
41.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF 539'100.-	0.-	CHF -116'000.-
41.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	CHF 933'000.-	0.-	CHF 116'000.-

Les escalators des deux passages inférieurs de la place Saint-François sont dans un état d'usure avancé et doivent être mis en conformité. Le projet de sécurisation consiste à réparer l'escalator montant du passage inférieur Ouest (Petit-Chêne) ainsi que les quatre escalators du passage inférieur Est (Grotte) et à créer un escalier en lieu et place de l'escalator descendant du passage inférieur Ouest qui sera déposé. Cette intervention sera coordonnée avec le projet de rénovation du passage inférieur Ouest.

La présente demande de crédit supplémentaire s'élève à CHF 116'000.-. Le dépassement budgétaire sera compensé par une non-dépense prévue sur la nature 311 achat de mobilier.

42 Service de la propreté urbaineEntretien des WC publics

		Budget	Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
42.314	Entretien des bâtiments et monuments	CHF 258'000.-	0.-	CHF 50'000.-

Le début de l'année 2024 a été marqué par un accroissement des actes de vandalisme dans les WC publics. Afin de garantir l'accès aux WC lausannois, des travaux de réparation sont commandés par le Service de la propreté urbaine.

Afin de pouvoir continuer à réparer les dégâts dans les WC, PUR soumet une demande de crédit supplémentaire de CHF 50'000.-, compensé par une réduction des honoraires et frais d'expertises au sein du Service des finances.

Voir aussi Budget de fonctionnement sous Finances et mobilité sous division 39 « Service des finances »

Coût des passages en déchetterie du Giziaux

		Budget	Crédit suppl 1 ^{re} série	Crédit suppl.
42.318	Honoraires et prestations de services	CHF 10'504'500.-	0.-	CHF -20'000.-
42.352	Remboursements et participations à des charges d'autres communes et associations de communes	CHF 83'000.-	0.-	CHF 20'000.-

Le budget 2024 de la nature 352 « Remboursements et participations à des charges d'autres communes et associations de communes » prévoyait une dotation de CHF 60'000.- HT pour le coût des passages des citoyens lausannois du secteur des Râpes (1000 Lausanne 25, 26, 27) à la déchetterie du Giziaux gérée par la commune d'Epalinges. Il s'avère que ce montant a été sous-évalué lors de l'élaboration du budget, raison pour laquelle une demande de crédit supplémentaire 2^e série de CHF 20'000.- HT est soumise à la Municipalité.

7. SERVICES INDUSTRIELS

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

			SERVICES						
			44 Secrétariat général SIL	45 Services partagés	46 Service commercial	47 Patrimoine	48 Productions	49 Réseaux	TOTAL PAR NATURE
NATURE	301	Personnel administratif et d'exploitation				1'528'800		-1'625'800	-97'000
	303	Assurances sociales				137'300		-146'300	-9'000
	304	Caisses de pensions et de prévoyance				211'400		-224'900	-13'500
	305	Assurances accidents et maladie				5'900		-6'200	-300
	306	Indemnisation et remboursement de frais (autorités et personnel) - Forfait -				13'400		-13'400	0
	309	Autres charges des autorités et du personnel				1'000		-1'000	0
	310	Imprimés et fournitures de bureau				400		-400	0
	311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules				139'400		-30'500	108'900
	312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible				8'800		-8'800	0
	314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	290'000			80'000		-290'000	80'000
	315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques		50'000			-30'000		20'000
	316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation					30'000		30'000
	317	Réceptions, manifestations et notes de frais - Effectif -				3'600		-3'600	0
	318	Honoraires et prestations de services		-90'000	-42'100	511'600		872'400	1'251'900
	319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers				1'000		-1'000	0
	380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement				436'900			436'900
	Total des charges		290'000	-40'000	-42'100	3'079'500	0	-1'479'500	1'807'900
	435	Ventes et prestations de service						-890'000	-890'000
	436	Remboursements de tiers				-1'000		1'000	0
	439	Autres recettes				-700'000			-700'000
	480	Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement				-436'900			-436'900
	Total des revenus		0	0	0	-1'137'900	0	-889'000	-2'026'900
TOTAL SERVICES INDUSTRIELS		290'000	-40'000	-42'100	1'941'600	0	-2'368'500	-219'000	
Page du préavis		page 34	page 34	page 34	page 35	page 36	page 37		

44 Secrétariat général SIL**Transfert de budget pour des mandats externes de l'éclairage public entre le Service réseaux et le Secrétariat général**

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
44.314	Entretien des immeubles du PA et du PF routes et territoire	CHF	30'000.-	0.-	CHF 290'000.-

Après le retour d'expérience d'une année de séparation de la division Éclairage Public entre le Service réseaux pour la réalisation et le Secrétariat général pour le bureau d'études, il a été décidé de transférer le budget pour les mandats externe donné par l'éclairage public au Secrétariat général en lieu et place du Service réseaux.

Suite à l'exercice 2023, il a été démontré que cela faisait plus de sens au vu de l'organisation de l'éclairage public que les mandats externes pour la systématique des lampes ainsi que les contrôles statiques de candélabres, leurs entretiens et les contrôle électriques soient gérés par le bureau d'études. En conséquence, une demande de transfert de CHF 290'000.- est faite (CHF 80'000.- systématique des lampes, CHF 80'000.- contrôles statique des candélabres, CHF 50'000.- entretien des candélabres et CHF 80'000.- contrôles électriques).

Voir aussi sous Budget de fonctionnement sous Services industriels sous division 49 « Service Réseaux »

45 Services partagés**Contrat d'entretien des détecteurs de gaz, des alarmes et des fontaines à eau des bâtiments**

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
45.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	CHF	7'500.-	0.-	CHF 50'000.-
45.318	Honoraires et prestations de services	CHF	8'087'500.-	0.-	CHF -50'000.-

Les frais d'entretien des détecteurs de gaz, des alarmes des différents bâtiments des Services industriels ainsi que l'entretien des fontaines à eau ont été prévus au budget sous la nature 45.314 alors que ces frais sont prévus selon le nouveau plan comptable sous la nature 45.315. Le dépassement de la rubrique 45.315 est compensés par la non-dépense sur la rubrique 45.318 car les frais d'entretien des bâtiments sont élevés cette année et ne permettent pas la compensation.

Achat de matériel informatique

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
45.318	Honoraires et prestations de services	CHF	8'087'500.-	0.-	CHF -40'000.-

Voir détails sous Autorisations d'achat sous Services industriels sous division 45 « Services partagés »

46 Service commercial**Acquisition d'un vélo cargo électrique**

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
46.318	Honoraires et prestations de services	CHF	17'815'900.-	0.-	CHF -16'000.-

Voir détails sous Autorisations d'achats sous Services industriels sous division 45 « Services partagés »

Stand pour les manifestations

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
46.318	Honoraires et prestations de services	CHF	17'815'900.-	0.-	CHF -26'100.-

Voir détails sous Autorisations d'achats sous Services industriels sous division 46 « Service commercial »

47 Patrimoine

Transfert de 2 ept du service Patrimoine (SIL) au SOI (LEA)

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
47.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	13'580'600.-	0.-	CHF -97'000.-
47.303	Assurances sociales	CHF	1'240'000.-	0.-	CHF -9'000.-
47.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	2'004'300.-	0.-	CHF -13'500.-
47.305	Assurances accidents et maladie	CHF	51'300.-	0.-	CHF -300.-

Voir aussi Budget de fonctionnement sous Logement, environnement et architecture sous division 32 « Service d'organisation et d'informatique »

Transfert de budget du Service réseaux au Service patrimoine

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
47.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF	13'580'600.-	0.-	CHF 1'625'800.-
47.303	Assurances sociales	CHF	1'240'000.-	0.-	CHF 146'300.-
47.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF	2'004'300.-	0.-	CHF 224'900.-
47.305	Assurances accidents et maladie	CHF	51'300.-	0.-	CHF 6'200.-
47.306	Indemnisation et remboursement de frais (autorités et personnel) – Forfait -	CHF	70'300.-	0.-	CHF 13'400.-
47.309	Autres charges des autorités et du personnel	CHF	66'600.-	0.-	CHF 1'000.-
47.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	40'000.-	0.-	CHF 400.-
47.311	Achats de mobiliers, matériel, machines et véhicules	CHF	445'000.-	0.-	CHF 13'400.-
47.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	CHF	45'000.-	0.-	CHF 8'800.-
47.317	Réceptions, manifestations et notes de frais – Effectif -	CHF	35'600.-	0.-	CHF 3'600.-
47.318	Honoraires et prestations de services	CHF	8'012'900.-	0.-	CHF 17'600.-
47.319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers	CHF	37'039'700.-	0.-	CHF 1'000.-
47.436	Remboursements de tiers	CHF	-144'900.-	0.-	CHF -1'000.-

En raison de la vente du réseau multimédia hors Lausanne, il a été décidé de centralisé tout le personnel travaillant pour le multimédia au Service patrimoine. De ce fait, l'entier du budget de la section « Activités multimédia » du Service réseaux doit être transféré au Service patrimoine.

Voir aussi Budget de fonctionnement sous Services industriels sous division 49 « Service Réseaux »

Équipement des places des Pionnières, de la Palud et de Saint-François et de la rue Centrale avec des regards et des coffrets pour faciliter les branchements électriques provisoires des marchés et des manifestations

		Budget	Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
47.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF 445'000.-	0.-	CHF 126'000.-
47.314	Entretien des immeubles du PA et du PF, routes et territoire	CHF 1'223'500.-	0.-	CHF 80'000.-
47.318	Honoraires et prestations de services	CHF 8'012'900.-	0.-	CHF 494'000.-
47.439	<i>Autres recettes</i>	CHF -729'100.-	0.-	CHF -700'000.-

L'équipement des lieux qui accueillent tout au long de l'année des manifestations et des marchés devait se réaliser pour leur plus grande part en 2023 mais n'a pu être terminé que partiellement.

Cette démarche permet de réduire ou de faire disparaître les épais câbles électriques orange partant de postes électriques fixes de quartier pour raccorder des tableaux provisoires pour alimenter les stands. Ces câbles inesthétiques restent parfois sur site plusieurs semaines lorsque les manifestations s'enchaînent.

Les nouveaux raccordements prévus ne sont pas des coûts de réseaux imputables au timbre d'acheminement du réseau de distribution des SIL. Leur utilisation est facturée aux bénéficiaires de l'alimentation. Ces travaux d'équipement profitent à l'attractivité du centre-ville et sont ainsi financés par le Fonds pour le soutien des acteurs économiques touchés par la crise sanitaire.

Comme indiqué en 2023, l'aspect inesthétique des câbles péjore l'attractivité des grandes places. Cette appréciation est partagée par l'Association de commerçants Rue de Bourg Saint-François, qui a demandé de faire disparaître les câbles orange qui dépareillent la place Saint-François dans le cadre de l'accord de levé d'opposition du projet de tram. L'amélioration esthétique proposée profite à tous les commerçants, en rendant plus agréable le centre-ville comme zone de chalandise.

Ajustement budget 2024

		Budget	Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
47.380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	CHF 9'167'000.-	0.-	CHF 436'900.-
47.480	<i>Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement</i>	CHF -26'246'100.-	0.-	CHF -436'900.-

Lors de l'établissement du budget 2024, le prélèvement dans le fonds de différence de couverture a été enregistré sous la 480001 en tant que prélèvement dans le fonds alors qu'il s'agit d'une attribution. Cette demande ajuste le budget selon les écritures prévues initialement.

48 Productions

Location chaufferies mobiles à pellets

		Budget	Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
48.315	<i>Entretien des objets mobiliers et d'installations techniques</i>	CHF 825'600.-	0.-	CHF -30'000.-

48.316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	CHF	180'000.-	0.-	CHF	30'000.-
--------	--	-----	-----------	-----	-----	----------

Dans le cadre de la mise en service de nouvelles pompes sur le réseau énergie d'une des pièces urbaines e des Plaines-du-Loup, il était nécessaire de pouvoir installer des chaufferies mobiles à pellets. Des retards de livraison de matériel, des avaries durant les tests de mises en service des pompes nous obligent à prolonger la pose et la location des chaufferies mobiles.

Ces dépenses seront compensées avec un autre poste de manière à pouvoir répondre à ce besoin imprévisible sur la nature 48.315.

49 Réseaux

Transfert de budget du Service réseaux au Service patrimoine

		Budget	Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
49.301	Personnel administratif et d'exploitation	CHF 21'471'500.-	0.-	CHF -1'625'800.-
49.303	Assurances sociales	CHF 1'956'500.-	0.-	CHF -146'300.-
49.304	Caisses de pensions et de prévoyance	CHF 2'843'400.-	0.-	CHF -224'900.-
49.305	Assurances accidents et maladie	CHF 80'100.-	0.-	CHF -6'200.-
49.306	Indemnisation et remboursement de frais (autorités et personnel) – Forfait -	CHF 275'600.-	0.-	CHF -13'400.-
49.309	Autres charges des autorités et du personnel	CHF 47'500.-	0.-	CHF -1'000.-
49.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF 76'100.-	0.-	CHF -400.-
49.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF 2'358'500.-	0.-	CHF -13'400.-
49.312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	CHF 208'400.-	0.-	CHF -8'800.-
49.317	Réceptions, manifestations et notes de frais – Effectif -	CHF 53'000.-	0.-	CHF -3'600.-
49.318	Honoraires et prestations de services	CHF 3'028'400.-	0.-	CHF -17'600.-
49.319	Impôts, taxes, cotisation et frais divers	CHF 855'100.-	0.-	CHF -1'000.-
49.436	Remboursements de tiers	CHF -203'600.-	0.-	CHF 1'000.-

Voir détails sous Budget de fonctionnement sous Services industriels sous division 47 « Service du patrimoine »

Achat d'une presse à balles

		Budget	Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
49.311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	CHF 2'358'500.-	0.-	CHF -17'100.-

Voir détails sous Autorisations d'achats sous Services industriels sous division 49 « Service réseaux »

Transfert de budget pour des mandats externes de l'éclairage public entre le Service réseaux et le Secrétariat général

		Budget	Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
49.314	Entretien des immeubles du PA et du PF routes et territoire	CHF 5'146'400.-	0.-	CHF -290'000.-

Voir détails sous Budget de fonctionnement sous Services industriels sous division 44 « Secrétariat général SIL »

Coûts supplémentaires liés à la communication des compteurs

		Budget	Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
49.318	Honoraires et prestations de services	CHF 3'028'400.-	0.-	CHF 890'000.-
49.435	Ventes et prestations de services	CHF -1'402'500.-	0.-	CHF -890'000.-

Le déploiement des compteurs dits « intelligents » (smart mètres) a été inscrit dans la loi et l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (LApEI et OApEI) suite à l'adoption de la Stratégie énergétique 2050 en 2017. En tant que gestionnaire de réseau de distribution des Services industriels (SIL) doivent donc remplacer d'ici le 31 décembre 2027 80% de leurs compteurs par des compteurs « intelligents ».

Ces compteurs « intelligents » permettent de transmettre les données de consommation aux SIL une fois par jour avec le détail de consommation au quart d'heure. Le remplacement de ces compteurs implique donc des coûts de télécommunication supplémentaires par rapport aux compteurs dits « standard » qui nécessitent une relève manuelle.

Le déploiement des compteurs « intelligents » a débuté en 2023 après plusieurs phases de test. En 2024, le déploiement s'intensifie afin d'atteindre l'obligation des 80% en 2027.

Les coûts de communication au budget 2024 ont été estimés en 2023 sans toutes les informations nécessaires (évolution des besoins de points de communication, augmentation des coûts de communication par compteur). De ce fait, le budget 2024 a été sous-estimé de CHF 890'000.-.

Les coûts de fonctionnement liés à la place de la mesure sont refacturés aux clients. En conséquence, l'augmentation des charges sera compensée par une augmentation des recettes via les tarifs de l'électricité.

En outre, le budget 2024 a par erreur été mis sous la nature comptable 318200 « Frais de téléphones, concessions radio, télécommunications, TV » à la place de la nature 318201 « Frais en lien avec les prestations de multimédia ». Une demande de transfert de nature comptable est également demandée au sein de ce crédit supplémentaire.

* * *

B. AUTORISATIONS D'ACHATS

		Directions			
		Sécurité et économie	Logement, environnement et architecture	Finances et mobilité	Services industriels
		TOTAL PAR NATURE			
506	Investissement mobilier, machines et véhicules	173'500	-11'200	0	147'200
	Total	173'500	-11'200	0	147'200
	Page du préavis	page 39	page 41	page 42	page 43

2. SECURITE ET ECONOMIE**17 Corps de police****Rénovation mur phonique du stand de tir 50m de Vernand**

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
17.506	Invest. Mobilier, machines et véhicules	CHF	761'800.-	.-	CHF 0.-

En vue de répondre à l'ordonnance sur la protection contre le bruit, le site avait été équipé dans les années 80 de revêtement phonique limitant la propagation du bruit aux habitants avoisinants. Le temps passant, à fin février 2024, une grande partie des panneaux du mur phonique se sont effondrés, engendrant un non-respect de l'ordonnance fédérale.

L'inspecteur fédéral de tir nous a sommés de procéder au remplacement immédiat des panneaux. D'entente avec celui-ci, une réparation urgente et provisoire a été réalisée en vue de ne pas péjorer le calendrier de tirs.

Pour mémoire, le mur phonique du stand 25m a dû être remplacé en 2023 pour les mêmes raisons, pour un montant de CHF 25'775.-. Son financement a été réalisé par les autorisations d'achat 2023 (projet n°17401000900).

Fort de ces éléments, les travaux de réparation de ce mur doivent être conduits sans tarder. La même société qui avait réparé le mur du stand 25m a été contactée, qui a transmis une offre de CHF 23'351.- HT (CHF 25'242.- TTC). Ce fournisseur est le seul sur le marché à travailler avec le fabricant des panneaux phoniques déjà utilisés pour réparer l'autre mur et dont les spécificités techniques rendent difficile de proposer un autre produit alternatif. Ceci explique que d'autres offres ne sont pas présentées.

Entretien des installations - Transfert d'autorisations d'achat du Corps de police au Service de l'économie

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
17.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF	761'800.-	.-	CHF -31'800.-

Voir détails sous Autorisations d'achats Sous Sécurité et économie sous division 20 « Service de l'économie »

20 Service de l'économie**Entretien des installations - Transfert d'autorisations d'achat du Corps de police au Service de l'économie**

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
20.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF	0.-	.-	CHF 31'800.-

Les installations suivantes font l'objet d'une autorisation d'achat, préavis N° 2023/50, accordées par erreur au Corps de Police :

1. remplacement d'un humidificateur 16'600.- ;
2. remplacement d'un onduleur 15'200.-.

Nous demandons le transfert de ces montants au Service de l'économie, Office des prestations funéraires lausannoises. Il s'agit d'équipements indispensables au fonctionnement du Centre Funéraire de Montoie.

Voir aussi Autorisations d'achats sous Sécurité et économie sous division 17 « Corps de police »

21 Service de l'eau**Demande d'augmentation des autorisations d'achats 2024 pour l'achat de serveurs informatiques**

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
21.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF	113'900.-	0.-	CHF 140'000.-

Les serveurs actuels sont obsolètes et une solution pour leur remplacement a pu être trouvée en accord avec le Service d'organisation et d'informatique (SOI). Il devient urgent de les remplacer.

Il s'agit d'une demande de transfert du budget de fonctionnement aux autorisations d'achats (AA) informatiques.

Voir aussi Budget de fonctionnement sous Sécurité et économie sous division 21 « Service de l'eau »

Remplacement de l'épaveuse à fléaux du lac de Bret

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
21.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF	113'900.-	0.-	CHF 21'300.-

Le personnel de l'usine d'eau potable du lac de Bret est en charge de l'entretien des parcelles adjacentes au lac de Bret.

Parmi les activités d'entretien figurent deux fauches annuelles à réaliser aux mois de mai et juin.

L'actuelle machine utilisée pour cette activité, une épaveuse à fléaux de plus de 40 ans, est actuellement défectueuse et ne peut pas être réparée. Il est nécessaire de la remplacer rapidement afin de pouvoir réaliser les entretiens planifiés en 2024.

Il s'agit d'une machine qui n'est pas immatriculée.

Les charges d'amortissements annuels seront entièrement compensées par des attributions aux fonds de réserves restreintes d'autant.

Acquisitions de postes de travail pour les Services industriels et le Service de l'eau

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
21.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF	113'900.-	0.-	CHF 12'200.-

Afin de permettre le remplacement de postes de travail et écrans défectueux ou obsolètes, un montant de CHF 340'100.- pour l'ensemble de la Ville de Lausanne est prévu au budget des autorisations d'achats informatiques 2024.

Les SIL et EAU ont procédé à des remplacements de postes directement via leurs propres crédits d'autorisations d'achats, issus de la répartition du budget alloué via le préavis No 2023/52, soit CHF 970'100.-.

La présente demande de crédit supplémentaire a pour but de régulariser la situation via une compensation de ces achats par une non-dépense sur les autorisations d'achats informatiques 2024 du Service d'organisation et d'informatique (SOI).

Voir aussi sous Autorisations d'achats sous Logement, environnement et architecture sous division 32 « Service d'organisation et d'informatique »

Voir aussi sous Autorisations d'achats sous Services industriels sous division 45 « Services partagés »

4 LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE

31 Service des parcs et domaines

Remplacement d'une scie circulaire stationnaire

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
31.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF	734'500.-	0.-	CHF 0.-

Dans le cadre du projet Synergie visant à regrouper certaines activités au sein de la Ville, le Service des parcs et domaines (SPADOM) a repris les activités et le personnel de la menuiserie du Vallon dans le courant de l'année 2023.

La scie circulaire actuellement utilisée dans les locaux de la menuiserie date de 1966 et ne répond plus aux normes sécuritaires actuelles, ce qui amène le SPADOM à devoir se doter d'une nouvelle machine dans les plus brefs délais.

Cette dépense sera compensée par le non achat du drone prévu aux AA2024 pour l'Unité vignobles pour un montant de CHF 45'000.-.

En effet, en raison des difficultés financières rencontrées par l'entreprise qui devait fournir cet appareil, le suivi à l'Office fédéral de l'aviation civile n'a pas pu être effectué dans les délais impartis. Cet état de fait a pour conséquence une interdiction des autorisations de vol à ce jour.

Achat d'un véhicule Kyburz en remplacement d'un scooter

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
31.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF	734'500.-	0.-	CHF 24'000.-

Dans le cadre du plan d'entretien du nouvel éco-quartier des Plaines-du-Loup, le Service des parcs et domaines (SPADOM) souhaite acquérir un véhicule électrique de type Kyburz en remplacement d'un scooter thermique existant.

Ce moyen de transport répond aux conditions du préavis N° 2023/50 « Autorisations d'achats pour l'exercice 2024 », notamment par rapport à l'objectif de remplacer tout véhicule thermique par un véhicule 100% électrique.

A la différence du scooter, ce véhicule à trois roues est équipé d'une remorque et d'une caisse de rangement de grand volume, permettant le transport de matériel et outillage.

Il permet de se déplacer afin de réaliser toutes sortes de missions telles que les contrôles d'arbres ou places de jeux, les petits travaux d'entretien et de réparations, le ramassage des déchets, le tuteurage des arbres, la taille des haies, etc.

Enfin, il a pour avantages d'être silencieux, sécuritaire et sans émissions CO₂.

Non inscrit aux AA 2024, cet achat sera compensé par une non dépense sur le crédit d'investissement « Propreté et qualité de vie dans les parcs » (préavis N° 2015/32), qui contient une ligne de crédit « Moyens mécaniques et outillages » dont le solde disponible est suffisant.

32 Service d'organisation et d'informatique

Acquisitions de postes de travail pour les Services industriels et le Service de l'eau

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
32.506	Investissement, Mobilier, machines et véhicules	CHF	871'700.-	0.-	CHF -60'200.-

Voir détails sous Autorisations d'achats Sécurité et économie sous division 21 « Service de l'eau »

Voir aussi sous Autorisations d'achats sous Services industriels sous division 45 « Services partagés »

Achats de postes de travail

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
32.506	Investissement, Mobilier, machines et véhicules	CHF	27'600.-	0.-	CHF 25'000.-

Pour faire face à l'augmentation du nombre de places et de sites ainsi qu'aux prochaines ouvertures de cet été dans le domaine parascolaire, et afin de mettre à jour le parc informatique, il est nécessaire d'acheter du matériel (dont quelques Dock-in) pour une vingtaine de sites parascolaires.

Le budget des autorisations d'achats pour 2024 (CHF 27'600.-) pour le Service des écoles et du parascolaire (SEP) étant à ce jour épuisé, cette demande de crédit supplémentaire totalement compensée par le budget ordinaire du service est indispensable afin de permettre au Service d'organisation et d'informatique de la Ville (SOI) d'effectuer les achats.

Voir aussi au Budget de fonctionnement sous Enfance, jeunesse et quartier sous division 35 « Service des écoles et du parascolaire »

6. FINANCES ET MOBILITE

42 Service de la propreté urbaine

Rachat de 22 porte-outils du Service de la propreté urbaine à leur valeur résiduelle

		Budget		Crédit suppl 1 ^{re} série	Crédit suppl.
42.506	Investissement, Mobilier, machines et véhicules	CHF	3'485'300.-	0.-	CHF 0.-

La Division Propreté du domaine public (PDP) a 22 porte-outils en leasing pour effectuer ses missions. La fin du leasing échoit en septembre 2024.

Le Service de la propreté urbaine va financer la reprise de ces 22 porte-outils à la valeur résiduelle, CHF 7'900.- par véhicule, pour un total de CHF 174'000.-. Ce rachat ne figure pas dans le préavis N°2023/50 « Autorisations d'achats 2024 » voté par le Conseil communal en décembre 2023. Toutefois, le financement peut être assuré par le renoncement à l'achat d'un broyeur à bois (montant figurant au préavis de CHF 323'800.-).

Modification de l'acquisition d'un véhicule prévu aux autorisations d'achats 2024

		Budget		Crédit suppl 1 ^{re} série	Crédit suppl.
42.506	Investissement, Mobilier, machines et véhicules	CHF	3'485'300.-	0.-	CHF 0.-

Les autorisations d'achats 2024 (AA 2024) prévoyaient, notamment, l'acquisition d'un véhicule poids lourds afin d'assurer la vidange des corbeilles requins, en remplacement d'un véhicule existant de même nature.

Suite à la mise en place de nouvelles pratiques de vidange des corbeilles, le besoin en véhicule a évolué.

Cette évolution implique l'achat d'un véhicule transporteur Goupil G6 CHF 92'300.- en lieu et place d'un véhicule poids lourd CHF 129'500.- inscrit actuellement aux AA 2024.

Electrification des sites de PUR

		Budget		Crédit suppl 1 ^{re} série	Crédit suppl.
42.506	Investissement, Mobilier, machines et véhicules	CHF	3'485'300.-	0.-	CHF 0.-

Cette année, l'électrification des sites de la Division de la propreté du domaine public se poursuit. Cela permet ainsi de recharger les camions/utilitaires et autres véhicules de nettoyage électriques.

Pour atteindre cet objectif, des travaux sur les installations électriques de base des bâtiments sont nécessaires. Les factures d'un montant CHF 91'100.- sont couvertes par l'enveloppe des « Autorisations d'achats 2024 » ; la compensation est réalisée par une non dépenses du crédit « poids lourd pour la vidange des déchets ». Ces travaux d'électrification seront in fine financés par l'enveloppe du Fonds CO₂ des AA.

7. SERVICES INDUSTRIELS**45 Services partagés**Acquisitions de postes de travail pour les Services industriels et le Service de l'eau

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
45.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF	78'500.-	0.-	CHF 48'000.-

Voir aussi sous Autorisations d'achats sous Logement, environnement et architecture sous division 32 « Service d'organisation et d'informatique »

Voir détails sous Autorisations d'achats sous Sécurité et économie sous division 21 «Service de l'eau »

Achat de matériel informatique

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
45.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF	78'500.-	0.-	CHF 40'000.-

Demandes d'achat de matériel et de logiciels pour les nouveaux collaborateurs et consultants Services industriels, notamment pour le chauffage à distance et le déploiement des compteurs Smart. Nous avons également des besoins de tablettes pour les équipes de terrain pour remplacer les documents papier (dématérialisation des processus).

Voir aussi Budget de fonctionnement sous Services industriels sous division 45 « Services partagés »

Acquisition d'un vélo cargo électrique

		Budget		Cs 1 ^{re} série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
45.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF	558'100.-	0.-	CHF 16'000.-

Le Service commercial des Services industriels (SIL) souhaite acquérir un vélo cargo électrique. Ce vélo sera 100% brandé SIL, il sera mis à disposition du Festival de la cité durant 3 semaines /an. Il sera également utile pour les autres manifestations en déplaçant du matériel de manière écologique avec un stockage optimal et une visibilité accrue.

Il sera intégré comme élément du futur stand SIL et sera mis à disposition d'autres services en plus de la participation à une quinzaine de manifestations durant lesquels les SIL ont un stand en 2024.

Le montant de cette dépense sera compensé par une économie sur la nature 46.318.

Voir aussi sous Budget de fonctionnement sous Services industriels sous division 46 « Service commercial »

46 Service commercial

Stand pour les manifestations

		Budget		Cs 1ère série (y c. indexat.)	Crédit suppl.
46.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF	558'100.-	0.-	CHF 26'100.-

Le Service commercial des Services industriels souhaite acquérir un stand solide et durable pour une quinzaine de manifestations par année d'un jour à plusieurs jours.

Cela permettra l'identification SIL sur les événements lausannois. Il permettra d'accueillir les visiteurs, d'animer et présenter nos solutions de manière modulable. Il sera stocké au Vallon et pourra être transporté avec un véhicule avec un permis standard.

Ce stand pourra également être mis à disposition des autres services.

Le montant de cette dépense sera compensé par une non-dépense sur la nature 46.318.

Voir aussi Budget de fonctionnement sous Services industriels sous division 46 « Service commercial »

49 Réseaux

Achat d'une presse à balles

		Budget		Crédit suppl 1 ^{re} série	Crédit suppl.
49.506	Investissement Mobilier, machines et véhicules	CHF	558'100.-	0.-	CHF 17'100.-

A ce jour, le carton de la déchetterie de Malley est déposé dans une benne qu'un transporteur évacue périodiquement.

L'achat d'une presse à balles permettra de compacter le carton et de l'évacuer sur une palette. Le transport de la palette étant moins lourd qu'une benne mise à disposition par une entreprise, cela permettra une économie d'environ 3'000.- CHF par année sur le transport.

Cette dépense est compensée par une non-dépense sur le compte 49.311.

Voir aussi Budget de fonctionnement sous Services industriels sous division 49 « Service réseaux »

* * *

C. CREDITS D'INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

	Directions	
	Culture et développement urbain	TOTAL PAR NATURE
Charges d'investissement	70'000	70'000
TOTAL	70'000	70'000
	page 45	

1. CULTURE ET DEVELOPPEMENT URBAIN

10 Secrétariat municipal

Rénovation de la salle du conseil communal (projet 10101000300)

		Crédit voté	Crédit compl.
Préavis 2022/32	Rénovation de la salle du conseil communal (projet 10101000300)	CHF 500'000.-	CHF 70'000.-

La salle du Conseil communal a été rénovée. Cette demande vise à couvrir les coûts supplémentaires :

1) modernisation de la solution de gestion des conférences. Les surcoûts sont : augmentation des prix entre offre de mars 2021 et confirmation commande janvier 2023 (CHF 37'000.-), matériel supplémentaire (CHF 2'300.-), développement impression liste présence (CHF 5'000.-). Le total du surcoût est de CHF 44'300.- ;

2) modernisation de la mise à disposition des images : le budget pour le développement du portail internet pour la diffusion en directe des séances et l'accès aux archives se montait à CHF 46'000.-. Toutefois, des compléments techniques nécessaires ont impliqué un dépassement de CHF 25'700.-.

Le dépassement total se monte donc à CHF 70'000.-.

3. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2024 / 36 de la Municipalité, du 10 octobre 2024 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

1. d'accorder la deuxième série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2024, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

		<i>Revenus de fonctionnement</i>	<i>Impact net</i>
	CHF	CHF	CHF
A. Budget de fonctionnement			
Total des crédits supplémentaires	<u>6'804'500,00</u>	<u>-4'894'500,00</u>	<u>1'910'000,00</u>
(détail en page 2 du préavis)			
		<i>Recettes</i>	
B. Autorisations d'achats			
Total des crédits supplémentaires	<u>309'500,00</u>	<u>0,00</u>	<u>309'500,00</u>
(détail en page 38 du préavis)			
		<i>Recettes d'investissement</i>	
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif			
Total des crédits complémentaires	<u>70'000,00</u>	<u>0,00</u>	<u>70'000,00</u>
(détail en page 44 du préavis)			

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter